

PIONEERED BY THE
ROCKEFELLER FOUNDATION

100

RESILIENT

CITIES



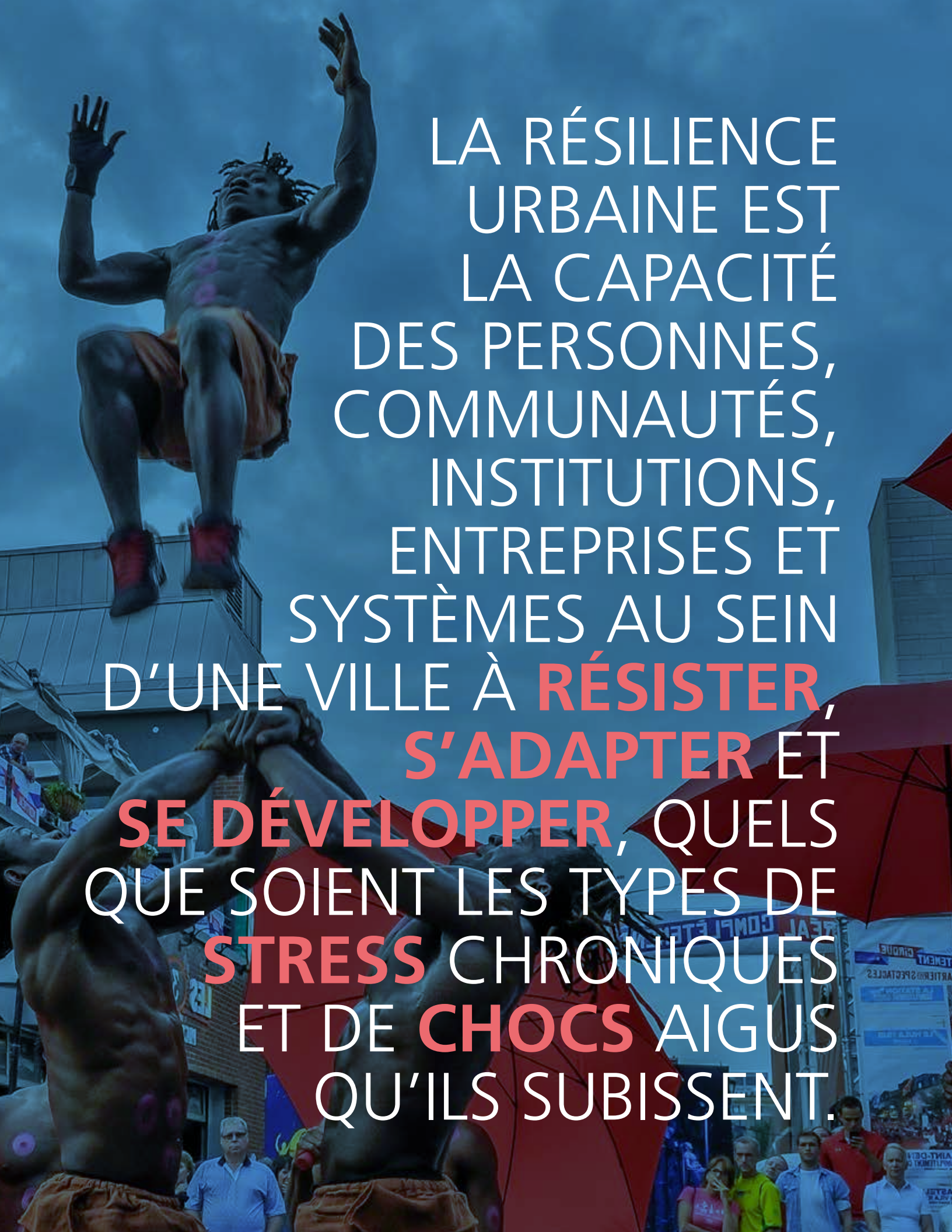
**Stratégie montréalaise
pour une ville résiliente**

Montréal 





Stratégie montréalaise pour une ville résiliente



LA RÉSILIENCE
URBAINE EST
LA CAPACITÉ
DES PERSONNES,
COMMUNAUTÉS,
INSTITUTIONS,
ENTREPRISES ET
SYSTÈMES AU SEIN
D'UNE VILLE À **RÉSISTER**,
S'ADAPTER ET
SE DÉVELOPPER, QUELS
QUE SOIENT LES TYPES DE
STRESS CHRONIQUES
ET DE **CHOCS** AIGUS
QU'ILS SUBISSENT.

RÉFLÉCHI
ROBUSTE
REDONDANT
INCLUSIF
INTÉGRÉ
INNOVANT
FLEXIBLE



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse de Montréal	9
Mot de la directrice de la résilience	10
Mot du président des 100 Resilient Cities	11
1 Pourquoi une stratégie de résilience urbaine?	12
1.1 Pertinence	13
1.2 Portée	13
1.3 Bâtir sur l'existant	14
1.4 Enjeux et défis de résilience pour Montréal	16
2 Mise en contexte	18
2.1 À propos du programme	18
2.2 Montréal et le programme	18
2.3 Liens avec les autres villes du réseau	19
2.4 Démarche de résilience urbaine de Montréal	20
3 Stratégie montréalaise pour une ville résiliente	22
3.1 Vision pour Montréal	23
3.2 Mission du Bureau de la résilience	24
3.3 Orientations et objectifs pour une ville résiliente	25
ORIENTATION 1	
Agir pour soutenir une communauté solidaire et sécuritaire	26
ORIENTATION 2	
Agir pour protéger notre milieu de vie	34
ORIENTATION 3	
Agir pour maintenir une économie diversifiée et innovante	40
ORIENTATION 4	
Agir pour favoriser une gouvernance intégrée au service de la communauté	48
4 Mise en œuvre	56

Photos page couverture et dos © Getty Image
Autres photos © Myriam Baril-Tessier

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.



MOT DE LA MAIRESSE DE MONTRÉAL

Sélectionnée par la Fondation Rockefeller – une grande organisation philanthropique basée à New York – la Ville de Montréal a été la première ville canadienne à adhérer, en décembre 2014, au programme **100 Resilient Cities**. Montréal s’est ainsi alliée aux villes de Sydney, Londres, Paris, Singapour et Barcelone. Toronto, Calgary et Vancouver ont rapidement suivi et ont contribué à former un groupe d’échange de bonnes pratiques en résilience.

Ce prestigieux réseau mondial vise à améliorer la résilience des villes face aux défis environnementaux, sociaux et économiques croissants auxquels elles sont aujourd’hui confrontées.

Dans cette mouvance, la Ville de Montréal a créé, en mai 2016, le Bureau de la résilience, dont l’objectif premier était de développer une stratégie de résilience, aujourd’hui dévoilée.

La **Stratégie montréalaise pour une ville résiliente** s’adresse à tous les Montréalais et à toutes les Montréalaises. Elle permettra à notre ville de mieux s’adapter aux défis et imprévus auxquels elle doit faire face et de continuer de se développer. De la même façon, la Stratégie permettra à la population, aux institutions, aux entreprises et aux systèmes de mieux réagir et résister aux impondérables.

Par cette Stratégie, la Ville de Montréal souhaite améliorer sa capacité d’anticipation, de prévention et d’adaptation pour mieux faire face aux problématiques et aux risques pouvant affecter les Montréalais et les Montréalaises. Nous nous outillons pour améliorer la réponse à des événements comme une catastrophe naturelle, une tragédie, un attentat ainsi qu’à des situations susceptibles de fragiliser la ville, comme le vieillissement de la population, l’exclusion, la pauvreté et l’usure des infrastructures.

Dans le cadre de son adhésion au programme 100 Resilient Cities, Montréal entend aussi échanger avec les villes du monde sur les défis que représentent, pour une métropole, le vivre-ensemble et la lutte contre l’exclusion et l’isolement.

Cette Stratégie prévoit un premier plan d’action sur cinq ans, qui contribuera à améliorer la capacité de la Ville et de tous ses partenaires à faire face efficacement aux perturbations.

Montréal entend agir pour mettre en place une communauté solidaire et sécuritaire, pour protéger notre milieu de vie, pour maintenir une économie diversifiée et innovante et pour favoriser une gouvernance intégrée, au service de la communauté.



Valérie Plante
Mairesse
Ville de Montréal



Photo © Daniel Marchand



MOT DE LA DIRECTRICE DE LA RÉSILIENCE

Au cours des deux dernières années, l'équipe du Bureau de la résilience a consulté des citoyens, des employés de la Ville, des chercheurs, des gestionnaires en mesures d'urgence et des représentants d'organismes communautaires et du milieu des affaires afin de développer une approche proactive pour répondre aux défis sur son territoire. Cette collaboration essentielle est le point de départ d'un cheminement progressif qui permettra à Montréal et aux Montréalais d'accroître leur capacité de résilience.

Afin de nous adapter aux défis du XXI^e siècle, nous devons, collectivement, améliorer notre compréhension et notre anticipation des enjeux climatiques, sociaux, technologiques et économiques. Nous devons aussi apprendre à être mieux préparés pour faire face aux perturbations, quelles qu'elles soient.

Les catastrophes à travers le monde sont plus intenses et plus complexes. En 2017, Montréal a été frappé de plein fouet par des événements météorologiques. Les Montréalais ont notamment démontré leur solidarité lors des crues printanières qui ont touché le nord-ouest de l'île, mais certaines vulnérabilités demeurent. En cette année qui vient souligner le 20^e anniversaire de la crise du verglas, la Ville de Montréal doit continuer à améliorer sa capacité d'adaptation et de prévention face aux événements perturbateurs, appuyée par une vision transversale des enjeux de sécurité civile.

Avec cette Stratégie, la Ville saisit l'opportunité de l'initiative des 100 Resilient Cities pour favoriser le développement de la capacité de résilience des Montréalais, de son administration municipale et des organisations et entreprises sur lesquelles s'appuie le développement de la ville.

La Stratégie montréalaise pour une ville résiliente n'est pas une fin en soi. Bien au contraire! Tous les citoyens sont invités à participer à ce cheminement vers la résilience urbaine qui, nous l'espérons, nous mènera collectivement vers une société plus sécuritaire, équitable et durable.

Louise Bradette
Directrice de la résilience
Ville de Montréal



MOT DU PRÉSIDENT DES 100 RESILIENT CITIES

Au nom de 100 Resilient Cities (100RC) – Une initiative de la Fondation Rockefeller, je tiens à féliciter la mairesse Valérie Plante, Louise Bradette, directrice de la résilience, et la Ville de Montréal pour la publication de la première Stratégie de résilience de la Ville et du Canada.


Lorsque nous avons choisi que Montréal se joigne au Réseau 100RC, nous percevions une ville prête à faire face à ses vulnérabilités, aux stress chroniques et aux chocs aigus par une planification plus intégrée, tout en favorisant l'avènement d'une ville plus résiliente face aux défis que posera le XXI^e siècle. Depuis lors, nous avons observé une ville prête à servir de modèle de résilience pour d'autres villes du Canada et du monde entier.

La résilience de Montréal a été mise à rude épreuve en mai 2017, lorsque la Ville et ses communautés avoisinantes ont subi des inondations d'une ampleur historique qui ont forcé le déplacement de milliers de personnes. Ces inondations ont confirmé que Montréal avait eu raison de mettre l'accent sur la résilience urbaine. Montréal n'avait pas vécu de telles épreuves depuis près de 20 ans et, dans un contexte de résilience, la Ville profite maintenant des enseignements tirés de cet événement pour façonner ses actions et ses investissements futurs.

Les priorités de la présente Stratégie sont à l'image de la ville à laquelle elle est destinée. En mettant l'accent sur la résilience communautaire, Montréal contribuera à la cohésion sociale et à la préparation de ses citoyens, en misant sur ses riches antécédents au chapitre de la diversité. En se concentrant particulièrement sur la sensibilisation au risque et sur la prévention, la Ville pourra tirer parti de ses partenariats pour prospérer dans les bons comme dans les mauvais moments. Et, en se concentrant sur les infrastructures essentielles, Montréal développera les occasions de tirer différents avantages de ses investissements afin d'assurer la mise en place d'infrastructures efficaces et résilientes desservant l'ensemble de ses habitants.

La présente Stratégie démontre qu'une approche axée sur la résilience permet à une ville de faire tomber les cloisonnements et d'intégrer des priorités dans l'ensemble de son appareil gouvernemental. L'organisme 100 Resilient Cities a été et restera un fier partenaire des efforts engagés par la Ville pour rehausser son niveau de résilience. Avec les autres membres du Réseau 100RC, soit Calgary, Toronto et Vancouver, nous nous réjouissons de voir la pratique de la résilience urbaine s'implanter au Canada, avec ce premier pas dont témoigne le présent document.

Michael Berkowitz
Président de 100 Resilient cities –
Une initiative de la Fondation Rockefeller



POURQUOI UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE URBAINE ?

1.1 PERTINENCE

Le rôle de proximité d'une organisation comme la Ville de Montréal rend cruciale la nécessité de répondre aux besoins et aux attentes de ses citoyens et d'agir en première ligne lors d'une situation d'urgence. La Ville souhaite aujourd'hui améliorer sa capacité d'anticipation, de prévention et d'adaptation face aux problématiques et aux risques pouvant affecter les Montréalais, les acquis de la ville et son développement. La Ville souhaite également sensibiliser ses citoyens et les gestionnaires d'entreprises sur son territoire à l'importance de développer leur état de préparation, afin de mieux faire face collectivement aux chocs – tremblement de terre, inondation, défaillance d'une infrastructure essentielle, etc. – et aux stress – changements climatiques, pauvreté/inégalité sociale, vieillissement des infrastructures, etc.

La résilience a émergé au cours des dernières années comme une qualité essentielle favorisant la capacité des villes à faire face aux événements et aux menaces. Bien que la Ville possède des programmes qui contribuent déjà directement et indirectement à rendre Montréal plus résilient, elle a identifié le besoin de se doter d'une stratégie de résilience formelle. Cette stratégie lui offrira une vision plus transversale de ses vulnérabilités actuelles, une meilleure capacité à anticiper celles à venir, et un plan d'action intégrateur, efficient et à la hauteur des défis à relever.

1.2 PORTÉE

La Stratégie montréalaise pour une ville résiliente est une première proposition ambitieuse pour Montréal. En partant du citoyen pour ensuite axer sur la communauté montréalaise, l'administration municipale et les organisations publiques et privées, cette Stratégie s'inscrit dans une mouvance internationale. Celle-ci reconnaît la nécessité d'unir les efforts de toutes les sphères de la société afin d'accroître la résilience des villes. La Stratégie s'adresse donc à l'**ensemble des Montréalais**. Un premier plan d'action sur 5 ans cible 4 grandes orientations et 12 objectifs.

1.3 BÂTIR SUR L'EXISTANT

Montréal est une ville dynamique et innovante où l'administration municipale, les acteurs du développement urbain, le milieu communautaire et le monde des affaires s'investissent et planifient. De ce fait, de nombreuses initiatives sous forme de plans, de programmes, de stratégies et de politiques sont en place et contribuent positivement à la résilience de la ville. Ces actions ont été compilées et analysées lors de la phase 1 du développement de la Stratégie. Une synthèse en a été présentée dans *l'Évaluation préliminaire de la résilience* en février 2017.

De nouvelles actions de l'administration municipale se sont ajoutées depuis la publication de *l'Évaluation préliminaire de la résilience*. La première Politique de développement social de la métropole *Montréal de tous les possibles* souhaite relever plusieurs défis, touchant notamment :

- la pauvreté et les changements démographiques
- la réussite éducative et l'emploi
- la transformation des quartiers
- le vivre-ensemble et la lutte contre l'exclusion, l'isolement et la discrimination

La Direction générale de la Ville a signé la *Politique administrative sur la continuité des affaires* qui formalise le développement et le déploiement du programme de continuité des affaires à l'ensemble des services de la Ville et invite les arrondissements à s'y conformer. La démarche de continuité des affaires repose sur quatre axes principaux de développement soit :

- la gestion responsable
- l'état de préparation
- la capacité d'intervention
- la résilience organisationnelle

La Ville de Montréal a aussi présenté, en mars 2018, son nouveau Plan directeur du sport et du plein air urbains qui vise à créer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif pour les Montréalais. Ce plan mise sur la connectivité afin d'améliorer l'accès aux parcs, aux places publiques, aux rues piétonnes et aux terrains de jeu et de sport pour tous les Montréalais. Il vise plus spécifiquement à :

- adapter l'offre d'activités récréatives estivales et hivernales aux changements climatiques
- favoriser une plus grande accessibilité universelle
- intégrer le réseau du sport et du plein air urbains à la stratégie numérique

Finalement, la Politique de développement culturel 2017-2022 mise sur le pouvoir de la culture comme levier de cohésion sociale et de développement économique. Elle se décline en trois grands projets :

- l'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création
- le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen
- un vivre-ensemble incarné dans les quartiers culturels

L'ensemble des programmes de la Ville, jumelé aux initiatives issues des entreprises et des milieux académiques et communautaires, sont les piliers sur lesquels repose la résilience urbaine à Montréal. La Stratégie vise donc à consolider ces assises en proposant des projets complémentaires touchant des sphères moins bien couvertes par ces actions.

Le présent document intègre donc les éléments porteurs des principaux plans et politiques adoptés par la Ville de Montréal au cours des dernières années et présente de nouvelles actions pour répondre aux défis de résilience de Montréal et des Montréalais à court, à moyen et à long terme.





1.4 ENJEUX ET DÉFIS DE RÉSILIENCE POUR MONTRÉAL

La résilience de Montréal et des Montréalais est depuis longtemps mise à l'épreuve par des défis et des perturbations de diverses natures. Souvent provoqués par le contexte climatique et le positionnement géographique de l'île, mais aussi par des facteurs économiques et sociopolitiques, ces enjeux sont appelés à se complexifier avec l'accélération des changements technologiques, climatiques et démographiques. C'est dans une volonté d'améliorer sa capacité à faire face aux chocs et aux stress qu'a été admise la Ville de Montréal dans le programme 100 Resilient Cities. Ce programme reconnaît l'importance de développer les capacités de Montréal à aller au-delà de l'intervention en situation d'urgence. La Ville doit également mieux comprendre l'impact des stress lors d'un choc et comment atténuer ces impacts de manière préventive. Ce sont les défis que devra relever Montréal avec la mise en œuvre de sa Stratégie.

Les **crues exceptionnelles** qui ont touché le nord-ouest de l'île de Montréal en avril et mai 2017 ont testé la résilience collective des Montréalais. La Ville a tiré des leçons de cette expérience et a amorcé une réflexion en collaboration avec ses partenaires externes. Le grand verglas de 1998 demeurait, jusqu'à tout récemment, le choc des temps modernes le plus important que Montréal ait connu. Les événements de 2017 ont provoqué une nouvelle prise de conscience de notre vulnérabilité face aux aléas de la nature, tout particulièrement dans un contexte de changements climatiques. Ils ont aussi mis en lumière l'importance d'un travail coordonné de tous les ordres de gouvernement et d'un effort de planification du territoire et de protection de l'environnement pour soutenir notre résilience.

Les **risques industriels et technologiques**, en particulier ceux liés au transport et au stockage de matières dangereuses sur le territoire montréalais, sont aussi une source de préoccupation grandissante pour les autorités de la Ville. Le transport des matières dangereuses est en pleine croissance en Amérique du Nord à cause de l'intensification de la production gazière et pétrolière aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. L'accident de Lac-Mégantic en 2013 et l'explosion d'un camion-citerne sur l'autoroute 40 à Montréal en août 2016 ont servi de rappels tragiques du risque rattaché au transport de ces matières en milieu urbain. Les récents projets d'inversion et de construction de pipelines ont aussi réveillé la conscience collective face aux risques de déversement et de contamination. Le stockage de matières dangereuses utilisées quotidiennement par des industries et des commerces à Montréal apporte aussi leurs lots de risques pour les résidents, les commerces et les écosystèmes environnants. Ces risques doivent être pris en compte dans la planification actuelle et future du territoire montréalais, tout en conciliant les impératifs économiques, environnementaux et de sécurité.

Les risques d'**attentat terroriste** font aussi, comme partout ailleurs dans le monde, parti des enjeux à Montréal. Les récents attentats en Europe et aux États-Unis, mais aussi, plus près de chez nous, à Saint-Jean-sur-Richelieu (2014), sur la colline du Parlement à Ottawa (2014), dans une mosquée à Québec (2017) ainsi que les cas liés à la radicalisation à Montréal et ailleurs, placent les populations et les autorités en état d'alerte. Plusieurs défis sont rattachés à cette nouvelle réalité : mieux comprendre et prévenir la radicalisation chez les jeunes; assurer un équilibre entre les droits, les libertés et la sécurité de la population; coordonner efficacement l'intervention lors d'un attentat terroriste. La résilience de Montréal, dans ce contexte, peut être appuyée par une plus grande sensibilisation des Montréalais relativement à ce risque, un meilleur état de préparation de son administration et de ses organisations ainsi que le développement d'une culture d'inclusion et de solidarité entre les citoyens.

Au-delà des chocs potentiels et réels, de nombreux stress affectent également Montréal. Ils ont un impact important sur le bien-être de sa population, au quotidien aussi bien qu'en situation d'urgence. La **pauvreté et les inégalités sociales**, le vieillissement de la population, les impacts des changements climatiques et la congestion routière, entre autres, ont une incidence sur les Montréalais et sur leur potentiel de résilience. Certaines vulnérabilités sont insidieuses et peuvent avoir un effet multiplicateur sur les impacts d'un choc. Ce fut le cas en 2000 alors qu'une pénurie de logements locatifs à Montréal s'est muée en véritable crise du logement en 2001 et 2002 mettant à la rue 60 ménages pour la plupart composés de personnes démunies. Depuis, la Ville de Montréal et ses partenaires du milieu communautaire ont appris à mieux évaluer et anticiper ce stress. Des programmes sont en place afin de mieux réagir à une nouvelle crise du logement à Montréal et pour protéger ses populations en situation de vulnérabilité. L'arrivée massive de réfugiés et de demandeurs d'asile sur le territoire montréalais entre 2015 et 2017 a représenté un nouveau défi pour les autorités civiles en matière de coordination et d'hébergement à grand déploiement. Ce défi et d'autres liés aux changements sociodémographiques de Montréal sont à anticiper pour les années à venir.

Le **vieillissement des infrastructures** à Montréal et leur remise en état est un autre enjeu majeur. Le bon fonctionnement quotidien des infrastructures montréalaises est essentiel à la qualité de vie de ses citoyens, à leur sécurité, mais aussi au développement économique de la ville. L'administration municipale et ses partenaires des gouvernements provincial et fédéral ont prévu des investissements majeurs au cours des 10 prochaines années afin d'effectuer les travaux requis sur les infrastructures d'eau et de transport. Ces travaux provoquent de multiples désagréments, notamment pour le transport routier sur l'île de Montréal. Ces travaux ne sont pas sans risque et peuvent être à la source de perturbations importantes pour les Montréalais. L'avis d'ébullition de mai 2013 en est un bon exemple. Cet avis préventif, publié par la Ville de Montréal, a touché 1,3 million de Montréalais sur une période de 36 heures. Il a été provoqué par les travaux de mise aux normes de l'usine Atwater. Cette usine de traitement de l'eau potable, construite en 1918, demeure, à ce jour, la plus importante usine à Montréal. Le défi de maintenir l'offre de services à la population lors de travaux sur des infrastructures essentielles, mais vieillissantes, est donc majeur pour Montréal et il le demeurera longtemps.

MISE EN CONTEXTE



2.1 À PROPOS DU PROGRAMME

Le programme 100 Resilient Cities (100 RC), une initiative de la Fondation Rockefeller, a été créé pour aider des villes à travers le monde à mieux faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux qui sont en forte croissance au 21^e siècle. Le programme des 100 RC soutient l'adoption et l'intégration d'une définition commune de la résilience urbaine qui comprend non seulement les chocs, mais aussi les stress qui affaiblissent le tissu d'une ville au quotidien ou de façon cyclique. En répondant à la fois aux chocs et aux stress, une ville développe son potentiel de résilience collective et individuelle et se montre mieux outillée pour assurer la sécurité et le bien-être de toute sa population.

2.2 MONTRÉAL ET LE PROGRAMME

En décembre 2014, Montréal s'est joint au réseau international des villes résilientes. À travers ce programme, Montréal reçoit une assistance technique ainsi que des ressources financières pour une période de deux ans afin de développer et d'implanter une stratégie de résilience urbaine, incluant l'embauche d'un directeur ou d'une directrice de la résilience (appelé *chief resilience officer*, ou *CRO*). En janvier 2016, madame Louise Bradette est nommée directrice de la résilience à Montréal afin de développer les efforts de résilience de la ville.

PIONEERED BY THE
ROCKEFELLER FOUNDATION

100 RESILIENT CITIES



2.3 LIENS AVEC LES AUTRES VILLES DU RÉSEAU

Comité Team Canada (Calgary, Montréal, Toronto et Vancouver) :

Montréal est la première ville canadienne à faire partie du réseau des 100 RC. Les villes de Toronto, Calgary et Vancouver se sont ajoutées l'année suivante. Spontanément, Team Canada, un groupe d'échange de bonnes pratiques entre les équipes de résilience dans les quatre villes, s'est mis en place. Un atelier sur la gouvernance de la résilience est organisé en octobre 2017 à Montréal sous l'impulsion de l'École nationale d'administration publique. D'autres collaborations sont entamées entre les quatre villes canadiennes du réseau sur les défis communs des villes canadiennes en matière de santé publique, d'immigration et de résilience sociale ainsi que sur l'adaptation aux changements climatiques.

Réseau d'échange à Athènes sur les villes et la crise mondiale de la migration :

Montréal a participé aux échanges ayant eu lieu à Athènes du 7 au 9 septembre 2016 sur la crise mondiale de la migration. Cette rencontre a permis d'échanger sur les défis des villes, mais surtout sur les solutions mises en place. La directrice du Bureau de la résilience a échangé avec des représentants des villes de Paris, Los Angeles, Medellín, Amman, Ramallah et Thessaloniki sur les défis auxquels ils font face en matière d'intégration des immigrants. Elle a aussi partagé les initiatives montréalaises dans le domaine, notamment celles du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal. Un rapport a été produit à la suite de cette rencontre.

Comité des villes post-industrielles :

Un des objectifs de la stratégie de résilience de la Ville de Glasgow, en Écosse, a été de mettre en place un comité composé de villes post-industrielles du réseau des 100 RC afin d'échanger et d'apprendre sur leurs meilleures pratiques. Montréal fait partie de ce comité et cette implication lui permet de rester à l'affût des nouvelles tendances en matière d'économie circulaire notamment.

Sommet de la résilience urbaine 2017 :

Plus de 500 participants du domaine de la résilience urbaine, dont 80 CRO du réseau des 100 RC, se sont réunis du 25 au 28 juillet 2017 à New York. Ce sommet organisé par 100 RC a permis aux villes du réseau d'échanger sur les meilleures pratiques et les défis communs.

Rencontres informelles :

Au cours de la préparation de sa Stratégie, Montréal a pu profiter de discussions avec des représentants d'autres villes du réseau des 100 RC, notamment Rotterdam (Pays-Bas), Porto Alegre (Brésil), Santiago (Chili), Buenos Aires (Argentine) et Paris (France). Ces discussions ont permis d'échanger sur les défis similaires auxquels les villes font face.

2.4 DÉMARCHE DE RÉSILIENCE URBAINE DE MONTRÉAL

- **Décembre 2014**

Montréal a été admis dans le réseau des 100 RC.

PHASE 1

Cette phase avait pour objectif d’approfondir la compréhension de la résilience et des défis à Montréal. À la fin de ce processus, une évaluation préliminaire de la résilience à Montréal a été produite et des axes de recherche ont été déterminés pour la phase 2.

- **Janvier 2016**

Lancement des travaux de la phase 1 et nomination de la directrice de la résilience (CRO)

Atelier de travail « Programme de résilience » au marché Bonsecours de Montréal : Cet atelier de travail est la première étape du développement de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente. Plus d’une centaine de partenaires de tous les horizons sont conviés pour une présentation de l’initiative des 100 RC, du concept de la résilience et des défis de résilience à Montréal.

Lors de cet atelier, madame Louise Bradette est officiellement nommée directrice de la résilience à la Ville de Montréal par le maire de Montréal.

- **Mai 2016**

Création du Bureau de la résilience

Le Bureau est officiellement créé. Il compte trois employés, qui travaillent à temps plein sur le développement de la Stratégie. Des outils de communication sont mis en place, tels qu’une page Facebook (www.facebook.com/ResilientMontreal) et un site web (resilient.montreal.ca).

- **Juin 2016**

Mise en place d’un comité de pilotage et de 4 comités de travail pour guider le développement de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente

- **Été 2016**

Ateliers de travail, sondage de perception et analyses des données

Plusieurs ateliers de travail sont organisés afin de sonder la perception d’une centaine de partenaires sur des éléments de résilience à Montréal. Pour ce faire, une évaluation de différents moteurs et sous-moteurs de résilience est produite par chaque partenaire. Ceux-ci sont aussi invités à identifier les secteurs prioritaires d’action pour rendre Montréal plus résilient. Ce même sondage est largement diffusé dans la population, auquel plus de 1600 citoyens répondent.

- **Février 2017**

Évaluation préliminaire de la résilience

Le document *Évaluation préliminaire de la résilience de Montréal* est publié en février 2017. Il présente la démarche accomplie lors de la phase 1 et les axes de recherche établis pour la phase 2.

PHASE 2

La phase 2 s'est concentrée sur une combinaison d'évaluations techniques et d'engagement de parties prenantes ayant pour objectif le développement de la Stratégie et son plan d'action. Au cours de cette phase, la Ville a approfondi son analyse selon les axes de recherche établis lors de la phase 1. Il en a résulté des priorités et initiatives précises pour la mise en œuvre dans la Stratégie. Elle décrit les principaux défis de résilience et les opportunités que la Ville s'engage à aborder, ainsi que les activités que la Ville et ses partenaires mettront en œuvre pour renforcer sa résilience.

- **Mars – juin 2017**

Diagnostic et axes de recherche

Plusieurs rencontres sont organisées avec les différents services de la Ville et des organismes externes afin d'approfondir les axes déterminés à la phase 1. Ces rencontres permettent d'établir 4 orientations de résilience ainsi que 12 objectifs de la Stratégie.

- **Juin 2017 – juin 2018**

Développement, rédaction et validation de la Stratégie et du plan d'action

Une série de rencontres et d'ateliers permettent de déterminer les occasions d'établir des actions de résilience à Montréal.

- **Juin 2018**

Lancement de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente et de son plan d'action

STRATÉGIE MONTRÉALAISE POUR UNE VILLE RÉSILIENTE

3



3.1 VISION POUR MONTRÉAL

UNE COMMUNAUTÉ
ALERTE, PROACTIVE
ET INCLUSIVE
FACE AUX
DÉFIS SOCIAUX,
ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX



3.2 MISSION DU BUREAU DE LA RÉSILIENCE

La mission du Bureau de la résilience est complémentaire à celle des services, bureaux et directions en place à la Ville. Le Bureau relève de la Direction générale adjointe à la qualité de vie et ses membres côtoient les équipes de la sécurité civile et de la continuité des affaires, qui, elles, se rattachent à la Direction de la sécurité civile et de la résilience. Ce positionnement permet au Bureau de la résilience d'avoir une vision transversale de la Ville et de ses défis.

Pour concrétiser la vision d'une communauté alerte, proactive et inclusive, le Bureau de la résilience s'engage à aller au-delà de la réponse en situation d'urgence par :

- une meilleure anticipation des risques émergents sur son territoire en intégrant les stress et les chocs dans ses analyses;
- la création de liens durables et productifs avec une large représentation des organisations montréalaises en matière de prévention des risques;
- la volonté d'être un vecteur de changement dans son administration municipale ainsi que dans le milieu de la sécurité publique au Québec;
- la mobilisation d'acteurs absents des réseaux conventionnels.

Pour ce faire, le Bureau de la résilience se donne comme mission de :

- développer et diffuser la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente;
- donner à la Ville de Montréal un diagnostic global en matière de résilience présente et future, et identifier les vulnérabilités qui y sont associées;
- préparer et mettre à jour un plan d'action cohérent, partagé et coordonné;
- piloter certains projets qui lui ont été spécifiquement attribués et appuyer d'autres projets qui ont un impact direct sur le développement de la capacité de résilience des Montréalais;
- faire le suivi des résultats de la mise en œuvre du plan d'action afin d'en évaluer l'efficacité;
- conseiller l'administration municipale dans l'intégration de la notion de résilience urbaine dans ses politiques, plans et stratégies;
- favoriser le partage des bonnes pratiques avec les partenaires internes et externes de la Stratégie.

Bien qu'elle soit par définition transversale et intégrée, la Stratégie ne peut être mise en œuvre par un groupe restreint de personnes. C'est donc également au moyen d'une série d'activités menées autant par l'administration municipale que par des organisations externes ainsi que par les Montréalais eux-mêmes qu'elle atteindra ses objectifs.

3.3 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR UNE VILLE RÉILIENTE

La Ville de Montréal a choisi de retenir quatre grandes orientations pour articuler sa Stratégie montréalaise pour une ville résiliente. Ce choix découle des travaux et des rencontres effectués lors des phases 1 et 2 du projet :

1 AGIR POUR SOUTENIR UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET SÉCURITAIRE

2 AGIR POUR PROTÉGER NOTRE MILIEU DE VIE

3 AGIR POUR MAINTENIR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

4 AGIR POUR FAVORISER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Les trois premières orientations ciblent les grandes catégories d'enjeux pouvant affecter la ville. La dernière orientation vise quant à elle les enjeux de gouvernance afin d'assurer une action pertinente et efficiente, particulièrement en situation d'urgence.

Douze objectifs appuient ces quatre orientations et visent des défis particuliers à Montréal. Ils représentent les éléments de résilience à améliorer. Le Bureau de la résilience souhaite donc mieux répondre à ces défis au cours des prochaines années et propose un plan d'action concret dans le cadre de sa Stratégie.

Les pages suivantes définissent les 4 grandes orientations et mettent en lumière les objectifs et les actions qui contribueront à la résilience de Montréal.



ORIENTATION 1

AGIR POUR SOUTENIR UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET SÉCURITAIRE

Notre ville est porteuse de traditions d'entraide reconnues et valorisées. Le secteur de l'économie sociale, un concept bien établi à Montréal et soutenu par divers programmes gouvernementaux, permet d'offrir une vaste gamme de services adaptés aux besoins particuliers des plus démunis. La richesse du réseau communautaire montréalais, fortement ancré dans les quartiers, a développé une grande capacité d'adaptation pour répondre aux besoins émergents et mouvants des citoyens. De plus, des tables de quartiers ont le mandat de réunir les acteurs locaux (communautaires, institutionnels, politiques, privés et citoyens) et leur offrent une instance de concertation intersectorielle de proximité. Ensemble, ces acteurs établissent le portrait des quartiers et déterminent les priorités d'actions dans différents domaines clés : habitation, aménagement urbain, sécurité alimentaire et urbaine, environnement, transport, etc. Ces tables de quartiers placent les citoyens au cœur de leur démarche et mobilisent les quartiers afin d'œuvrer au développement de milieux solidaires et sécuritaires.

Cette solidarité doit continuer à être cultivée au quotidien et être enrichie afin d'assurer la sécurité de tous les Montréalais, notamment les plus vulnérables. Dans un contexte où Montréal est confronté à de nombreux défis sociaux, mais aussi climatiques et environnementaux, les risques de situations de crise sont importants. Or, la population montréalaise présente des lacunes en ce qui a trait à l'état de préparation individuelle pour faire face à un sinistre. La sensibilisation de la population aux divers risques qui la menacent et aux moyens de se préparer et d'y réagir doit donc être une priorité, tout comme la mise en place de mécanismes qui favorisent la solidarité et l'inclusion.

En situation d'urgence, tout comme en prévention des risques, la connaissance des bons comportements et la solidarité sociale deviennent de puissants moteurs de résilience pour une communauté. Il faut soutenir et développer ces capacités chez les Montréalais au quotidien, afin de mettre en valeur le rôle proactif qu'ils peuvent jouer en matière de prévention des risques et lors de situations d'urgence.

OBJECTIF A

Renforcer la capacité d'anticipation et de réaction de la communauté pour faire face aux risques naturels et anthropiques

La communauté est la première affectée par les impacts des catastrophes naturelles et anthropiques : perte de biens, d'argent, de temps, de qualité de vie, de santé et même de vie dans certains cas. Pourtant, au quotidien, la population est peu sensibilisée aux risques. Les résultats de l'enquête Baromètre CIRANO 2017 sur la perception des risques sont révélateurs à cet égard. Les inondations, les séismes et les incendies de forêt sont perçus comme un risque personnel par seulement 13 % des Québécois interrogés, et moins du tiers d'entre eux juge que le terrorisme représente un grand ou un très grand risque.

Une prise de conscience commune est nécessaire, puisque, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les catastrophes naturelles seront de plus en plus fréquentes, diversifiées et intenses au cours des décennies à venir. Les catastrophes naturelles et leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux commencent à peine à être compris par les Montréalais. Par contre, nombreux sont les risques émergents dont les probabilités et les impacts sont encore méconnus par la population, tels que les risques épidémiologiques, sismiques et ceux liés au cyberterrorisme. Il est important, voire essentiel, de développer cette prise de conscience, sans être alarmiste. L'état de préparation et la connaissance des risques probables le permettent. Des gestes simples comme savoir quoi faire, qui appeler, ce qu'il faut préparer, où aller le cas échéant et surtout, être capable de se prendre en charge afin de ne pas entraver les services d'urgence dans les premières heures cruciales d'un sinistre, font toute la différence.

En plus d'être en mesure de bien réagir lors d'une situation d'urgence, la communauté doit aussi faire preuve de vigilance et connaître les gestes à poser afin de contribuer activement à la protection de ses concitoyens. Le simple fait de connaître les signes avant-coureurs de situations potentiellement dangereuses (situation météorologique extrême, radicalisation, colis laissé sans surveillance) ou la procédure d'alerte appropriée constitue une attitude orientée vers l'action.

ACTIONS

1 Valoriser la sensibilisation et l'engagement social des jeunes montréalais en matière de changements climatiques et de résilience urbaine

À l'été 2017, le Bureau de la résilience a participé à la phase pilote de Mission Atmosphère, un programme de leadership sur les changements climatiques offert aux jeunes montréalais de 14 à 17 ans. Organisé par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), Mission Atmosphère avait pour mandat de sensibiliser les jeunes aux changements climatiques et de piquer leur curiosité pour les sciences atmosphériques et la résilience urbaine. Deux premières cohortes de jeunes francophones et anglophones ont été formées à l'été 2017 dans les locaux de la Biosphère.

Pour 2018, les organisateurs souhaitent bonifier le programme de Mission Atmosphère et élargir sa portée en matière de leadership et d'implication citoyenne des jeunes. Pour appuyer ECCC et GUEPE dans la bonification de ce projet, le Bureau de la résilience propose une collaboration élargie. Une première rencontre des partenaires intéressés par cette action permettra :

- de présenter les résultats du projet pilote, les objectifs du programme et sa portée souhaitée;
- d'établir les besoins et les ressources disponibles;
- de mettre en place un plan d'action.

Partenaires principaux : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Service de la diversité sociale et des sports, Service de l'environnement), Maison de l'innovation sociale, École nationale d'administration publique.

Échéance : moyen terme

2 Développer des ateliers de préparation d'urgence et de résilience communautaire

La Coopérative de Solidarité Transition NDG a été fondée en 2014 afin de bâtir la résilience collective dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce. En 2017, un nouveau projet a été mis en place, une série de présentations et de formations publiques ayant pour objectif : de sensibiliser et encourager les citoyens à réaliser leur trousse d'urgence pour 72 heures et des exercices de sensibilisation, mais également favoriser le développement de réseaux communautaires tel que de connaître ses voisins ainsi que les ressources du quartier. Ce projet pilote favorisant l'état de préparation des citoyens, la connaissance des risques et la cohésion sociale sera appuyé par plusieurs services de la Ville et pourrait être répliqué dans d'autres secteurs de Montréal.

Les grandes étapes de mise en œuvre du projet :

- participer au développement du programme de formation sur les thématiques suivantes : préparation d'une trousse d'urgence, s'alimenter en eau, recettes et nourriture d'urgence, hébergement d'urgence, premiers soins et santé, hygiène, communication, chauffage et énergie, résilience sociale et psychologique;
- présenter aux citoyens l'état de préparation de la Ville et de l'arrondissement dans le cadre du programme de formation;
- évaluer le fonctionnement et la portée des formations à l'aide d'un questionnaire incluant des indicateurs de performances distribué aux participants à la fin des formations;
- répliquer le projet dans d'autres arrondissements selon leur intérêt et besoins.

Partenaires principaux : Transition NDG, Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile), Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Échéance : moyen terme

3 Appuyer les organismes qui favorisent l'implication citoyenne et la formation des bénévoles

Afin de développer des compétences chez les citoyens voulant s'impliquer en tant que bénévoles lors d'un sinistre et de les responsabiliser sur le rôle qu'ils peuvent avoir, le Centre de sécurité civile appuiera, en collaboration avec les acteurs clés du domaine communautaire, des activités de sensibilisation dans le cadre de la semaine de la sécurité civile qui se déroule au mois de mai chaque année, en plus de promouvoir tout au long de l'année les organismes offrant des formations de préparation aux urgences. Ces citoyens formés et encadrés par des organismes pourront, au besoin, venir supporter les interventions de la Ville lors de sinistres.

Afin de répondre à cet objectif, Montréal s'engage à :

- soutenir les organismes et associations bénévoles offrant des formations et soutien en mesure d'urgence;
- participer et développer des activités de sensibilisation aux risques s'adressant aux citoyens;
- promouvoir sur le site internet de la Ville les organismes offrant des formations et soutien en mesure d'urgence.

Un exemple de projet qui sera appuyé dans les prochaines années par le Bureau de la résilience est la création d'une formation aux gestes qui sauvent des vies. Ce projet, proposé par le réseau de la santé et des services sociaux montréalais, offrira une formation grand public s'adressant aux jeunes et aux adultes, afin de leur apprendre à réagir adéquatement en situation d'urgence.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience), réseau de la santé et des services sociaux montréalais, organismes et associations bénévoles à définir.

Échéance : moyen terme

Montréal en action : Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) est une initiative de la Ville de Montréal qui est pionnière en Amérique du Nord. Il est le premier organisme indépendant à but non lucratif ayant comme objectif la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence, ainsi que l'accompagnement des personnes touchées par cette réalité : individus radicalisés ou en voie de l'être, proches, enseignants et enseignantes, membres du secteur professionnel, intervenants et intervenantes du milieu. Le CPRMV assure également la prévention des crimes et des incidents haineux ainsi que l'accompagnement et la prise en charge des victimes de tels actes.

Afin de répondre à certains de ces objectifs, le CPRMV a lancé :

- la campagne Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends qui s'adresse aux jeunes et aux adultes et a pour objectif de promouvoir des aptitudes favorisant le processus de résilience et le développement d'un esprit critique comme facteurs de protection face aux discours radicalisants et extrémistes menant à la violence.
- le projet Mon histoire retrace le parcours identitaire et l'impact de la radicalisation violente. Support pédagogique en matière de prévention sur la base du récit de vie de jeunes et des fratries directement concernés par la radicalisation violente, ce projet vise aussi à permettre aux professionnels en lien avec des jeunes (enseignants, éducateurs, animateurs de quartier, travailleurs sociaux, etc.) et à leurs proches (familles, fratries, pairs) de devenir des acteurs réflexifs, d'oser quitter le silence et de retrouver une place mobilisatrice tant éducationnelle que sociale au sein de notre société.

Inspiration : Programme CERT de New York

Les CERT (community emergency response team) de New York (NYC CERT) sont des groupes de bénévoles dévoués qui aident à préparer leurs voisins et leurs communautés à différents types de catastrophes. Les bénévoles de NYC CERT sont formés pour soutenir les efforts des premiers intervenants de New York. En dehors des situations d'urgence, les CERT de New York éduquent leurs communautés sur la préparation aux situations d'urgence en travaillant avec le programme Ready New York et en construisant des réseaux communautaires de secours via le programme NYC Citizen Corps.

Formations sur les gestes qui sauvent de la Croix-Rouge française

La Caravane d'été de la Croix-Rouge française sillonne les routes de France afin de proposer des initiations gratuites aux gestes de premiers secours, dans une ambiance familiale et conviviale. Trois formations sont offertes au public; Alerter-Masser-Défibriller, Initiation à la réduction des risques et Initiation aux premiers secours et comportements qui sauvent. Depuis la création de la Caravane d'été en 1999, près de 47 000 personnes ont été initiées aux gestes qui sauvent.

OBJECTIF B

Préserver un environnement qui réponde aux besoins essentiels des Montréalais

L'autonomie des personnes, les ressources dont elles disposent et leur capacité d'améliorer leurs conditions de vie comptent parmi les atouts d'une collectivité résiliente. Montréal appartient à une société qui répond dans l'ensemble aux besoins fondamentaux de ses citoyens. Cela dit, la pauvreté est présente dans la métropole, alors que 17,9 % de la population de l'agglomération de Montréal vit sous le seuil de faible revenu selon les données du recensement de 2016 de Statistique Canada. Plusieurs Montréalais n'ont pas accès à un logement de condition et de taille convenables, peinent à accéder à une alimentation fraîche et nutritive, vivent dans l'isolement, ou encore connaissent des difficultés d'intégration sociale et culturelle. Ces situations, si elles ne sont pas suivies et amoindries, peuvent avoir pour effet de se transformer en véritable crise ou d'amplifier les impacts d'un sinistre.

De nouvelles initiatives permettent de mieux comprendre et cibler les besoins de base des Montréalais. En juin 2017, la Ville lance sa première Politique de développement social. En décembre de la même année, Montréal est devenue la première métropole francophone à se doter d'un conseil des politiques alimentaires. En mars 2018, une entente-cadre « Réflexe-Montréal » est conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal. Cette entente, concernant le transfert à la métropole des responsabilités et des budgets relatifs au développement de l'habitation sur son territoire, représente un levier majeur pour la rétention des familles et l'amélioration de la qualité de vie des Montréalais. La Ville de Montréal a aussi dévoilé récemment son Plan d'action montréalais en itinérance (2018-2020). Celui-ci privilégie une approche globale afin de répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, notamment en matière d'habitation, avec la création prévue de 950 logements sociaux et communautaires.

Des initiatives et ententes telles que celles-ci soutiennent la capacité de résilience des individus et plus largement de la collectivité montréalaise. D'autres initiatives se rattachant aux besoins de base des Montréalais, tout particulièrement en prévention des situations d'urgence, viennent bonifier ces initiatives et assurer la cohérence des actions de la Ville.

ACTIONS

4 Consolider l'offre d'hébergement et de services d'urgence pour les clientèles vulnérables

L'agglomération de Montréal a les ressources en place afin d'héberger temporairement les populations sinistrées lors de sinistres majeurs et d'événements perturbateurs sur son territoire. Par contre, une meilleure connaissance des ressources existantes et du partage des informations faciliteraient les interventions en situation d'urgence.

Afin de bien répondre à ces défis, tout en assurant la viabilité de ces ressources, le Centre de sécurité civile entend poursuivre :

- la mise à jour annuelle des données des centres d'hébergement d'urgence (CHU) dans les arrondissements et les villes liées;
- le portrait de l'autonomie en énergie des centres et des services d'hébergement d'urgence de l'agglomération de Montréal;
- l'identification des solutions en matière d'hébergement d'urgence à grand déploiement sur le territoire montréalais.

En amont des crises, les services de la Ville concernés favoriseront une meilleure coordination et communication entre les instances gouvernementales et communautaires. Une planification intégrée et une révision des protocoles permettront une anticipation des situations à impacts mineurs ayant un potentiel de devenir majeurs.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience, Service de la diversité sociale et des sports/Protecteur des personnes en situation d'itinérance), Jeunesse au soleil, Croix-Rouge, Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Échéance : moyen terme

5 Amplifier le projet Quartier intégré (QI)

La Ville de Montréal s'est engagée dans la voie du développement durable depuis plus de 10 ans en collaboration avec la collectivité montréalaise. Afin d'assurer l'arrimage des actions des services en cette matière, la Ville a implanté le projet *Quartier intégré* dans trois secteurs de Montréal, soit Hochelaga, Sainte-Marie et Montréal-Nord. Ce projet prévoit des interventions dans ces quartiers identifiés comme triplement vulnérables aux plans économique, social et environnemental.

À la suite de l'évaluation du projet *Quartier intégré*, présentement en cours, d'autres secteurs à Montréal pourraient être ciblés par le Bureau du développement durable. Dans ce contexte, le Bureau de la résilience collaborera avec ce dernier afin d'intégrer des notions de résilience des communautés dans la sélection des prochains quartiers ciblés. À cette fin seront utilisés :

- les résultats cartographiques de l'index de vulnérabilité socioéconomique;
- l'évaluation du capital social des Montréalais.

Des rencontres seront organisées entre les équipes des deux bureaux afin :

- d'assurer la pertinence des données partagées en lien avec les objectifs du programme;
- de partager les connaissances et les meilleurs pratiques afin de favoriser le développement durable et résilient des quartiers montréalais;
- d'identifier, à plus long terme, de nouvelles avenues d'intervention commune.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau du développement durable, Bureau de la résilience).

Échéance : moyen terme

6 Favoriser la résilience du système alimentaire sur l'île de Montréal

En 2018, le Service du développement économique (SDÉ) de la Ville de Montréal et le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) entendent produire une étude sur le potentiel économique de l'agriculture urbaine commerciale pour l'ensemble de l'île de Montréal. Cette étude sera suivie de la mise en place d'une stratégie de soutien en agriculture urbaine commerciale et la mise en œuvre d'un plan d'action propre à l'agglomération de Montréal.

Ces démarches permettront :

- de valider les opportunités associées au domaine et son interaction avec le secteur de l'économie sociale;
- d'appuyer la prise de décision de la Ville de Montréal en matière de résilience du système alimentaire.

Afin d'encourager ces initiatives, le Bureau de la résilience entend :

- participer au comité interne à la Ville concernant l'agriculture urbaine qui soutiendra les travaux de la SDÉ et du MAPAQ;
- partager plus largement l'étude touchant l'évaluation du potentiel commercial de l'agriculture urbaine à Montréal avec ses partenaires actuels et futurs;
- favoriser le développement de collaborations en matière de résilience de l'approvisionnement en situation de perturbation.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Service du développement économique, Service de la diversité sociale et des sports, Bureau de la résilience), ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Conseil de politiques alimentaires de Montréal et autres partenaires à confirmer.

Échéance : long terme

Montréal en action : Une réponse concertée aux besoins des demandeurs d'asile

Depuis deux ans, de nouveaux besoins se font sentir à Montréal en matière d'accueil des demandeurs d'asile. Cette tendance sera accentuée dans les prochaines années par le contexte international et climatique, car selon les estimations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de personnes qui seront forcées de se déplacer d'ici 2050 en raison des changements climatiques varie de 25 millions à un milliard.

Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM) a le mandat de coordonner les efforts de la Ville de Montréal en cette matière. À cette fin, un Plan particulier d'intervention pour les demandeurs d'asile a été produit à l'automne 2017 et est en cours d'approbation pour mieux encadrer les actions des divers intervenants montréalais, en collaboration avec les instances provinciales et fédérales concernées.

Ce plan vise à :

- *anticiper un événement migratoire exceptionnel et organiser la mobilisation;*
- *mobiliser et coordonner les ressources internes de la Ville de Montréal et maintenir les liens avec les ressources gouvernementales et communautaires.*

Dans le contexte d'une arrivée accrue de demandeur d'asile, la Ville de Montréal, par le biais du BINAM, veille à la concertation, coordination et cohésion des actions en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sur son territoire. En accord avec les principes de ville sanctuaire, les instances municipales veillent à poser les actions nécessaires afin que le processus d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile soit le plus efficace possible.

OBJECTIF C

Développer des mécanismes d'entraide et d'inclusion pour favoriser la solidarité entre les citoyens et réduire les vulnérabilités

La solidarité et la bienveillance entre les citoyens sont de puissants mécanismes de résilience. Personnes âgées ou handicapées et isolées, nouveaux arrivants et membre des Premières Nations sans réseau social, jeunes familles surchargées, personnes en situation d'itinérance : tous peuvent bénéficier d'un contact régulier et positif avec leur entourage immédiat.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère le soutien social comme un déterminant majeur de la santé physique et mentale des individus. En favorisant la participation citoyenne au niveau local ou, plus simplement, en encourageant les liens de bons voisinages pour briser l'isolement de certains individus, la Ville peut contribuer grandement à la qualité de vie dans les milieux urbains ainsi qu'à la vitalité et à la sécurité des quartiers.

Des recherches dans certaines villes américaines et asiatiques ont démontré qu'une culture d'entraide forte peut favoriser les bons réflexes en situation d'urgence – notamment lors d'une canicule estivale majeure ou en situation d'évacuation massive d'un territoire – ainsi qu'un retour à la normale plus efficient. Les liens sociaux peuvent donc jouer un rôle essentiel dans la capacité de résilience des individus ainsi que celle de leur communauté.

De nombreuses organisations et institutions collaborent avec la Ville de Montréal et les gouvernements provincial et fédéral, afin de maintenir l'accès équitable à des infrastructures sociales de qualité (écoles, bibliothèques, installations sportives, etc.) et à des lieux de sociabilité (parcs, ruelles vertes, jardins communautaires, etc.). Des initiatives municipales sont également en cours afin de combattre les préjugés envers certains groupes d'individus, d'assurer l'accessibilité universelle aux services et de promouvoir le développement d'une collectivité montréalaise sécuritaire, équitable et durable.

ACTIONS

7 Encourager le développement du capital social des Montréalais pour favoriser la résilience des communautés

Les relations humaines représentent un élément essentiel à la qualité de vie des citoyens. Ces relations, souvent appelées capital social, reposent sur la confiance qui existe entre les individus, la force des réseaux de solidarité au sein d'une société et la volonté des citoyens à s'entraider et à coopérer.

Afin de soutenir la cohésion sociale et la résilience des communautés à Montréal, le Bureau de la résilience développera des indicateurs du capital social basés sur les meilleures pratiques et adaptés au contexte montréalais. Ils seront intégrés à l'index de qualité de vie actuellement en développement à la Ville. Ces indicateurs permettront de :

- mesurer plus finement le capital social dans les quartiers montréalais, notamment à partir des données du Programme de recensement de 2016 de Statistique Canada;
- bonifier la réflexion en cours au Service de la diversité sociale et des sports en matière de qualité de vie et de sécurité urbaine;
- appuyer des initiatives locales et partager celles développées dans d'autres villes du réseau 100 RC.

De plus, une intervention particulière sera amorcée, en collaboration avec le Protecteur des personnes en situation d'itinérance de la Ville de Montréal, afin de rejoindre ces Montréalais plus difficiles à cibler.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Service de la diversité sociale et des sports, Service du développement économique/Montréal en statistiques) et autres partenaires à déterminer.

Échéance : moyen terme

8 Comprendre et soutenir le processus de résilience et d'intégration des immigrants à la vie montréalaise

Créé en février 2016, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal propose des actions pour accélérer l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants afin de faciliter leurs contributions positives à la société montréalaise.

En collaboration avec le BINAM, le Bureau de la résilience participe au projet de recherche Immigration et résilience en milieu urbain (IRMU) qui regroupe des chercheurs du Québec et de l'Ontario. L'objectif de l'IRMU est de documenter, analyser et comparer la capacité de résilience des immigrants et leurs défis dans diverses villes canadiennes.

L'IRMU a déjà permis au réseau montréalais d'identifier des sujets de recherche porteurs. À moyen terme, ce réseau vise à :

- financer des études approfondies et comparatives;
- établir des ponts entre les initiatives publiques, communautaires et académiques au Québec et en Ontario;
- appuyer les prises de décision des villes du réseau dans ce domaine en y intégrant une meilleure compréhension de la résilience des communautés immigrantes.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal, Bureau de la résilience) réseau montréalais Immigration et résilience en milieu urbain (Université Concordia, Université du Québec à Montréal, Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes, Centraide, et autres).

Échéance : moyen terme

Montréal en action : une approche montréalaise en sécurité urbaine

À Montréal, le sentiment de sécurité dans ses rues et ses quartiers est assez fort. Cependant, certaines problématiques demeurent en matière de sécurité urbaine, notamment chez les jeunes. Le phénomène des gangs de rue n'est pas nouveau à Montréal, mais il demeure préoccupant, notamment en raison des violences intragang et du recrutement et de l'exploitation sexuelle des jeunes filles. De nouvelles problématiques jeunesse sont aussi en émergence à Montréal comme ailleurs, notamment :

- la cyberintimidation et la cybercriminalité;
- la radicalisation chez les jeunes menant à la violence.

9 Répertoire des personnes en situation de vulnérabilité et développer des moyens de communication

Le Centre de sécurité civile, le Bureau de la résilience et ses partenaires ont la volonté d'établir une stratégie permettant de rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité afin de leur transmettre des messages spécifiques et un accompagnement adapté lors d'un sinistre majeur.

Une liste identifiant les personnes en situation de vulnérabilité selon des critères spécifiques est déjà existante au sein du réseau de la santé. Afin de préciser les actions de prévention et d'intervention auprès des clientèles vulnérables qui ne sont pas ciblées par le réseau de la santé, les services de la Ville de Montréal veulent mettre en place un mécanisme pour :

- développer des indicateurs/critères pertinents de vulnérabilité, en fonction des sinistres probables, permettant de cibler les populations spécifiques;
- adapter les messages et les moyens de diffusion avec les organismes externes offrant des services adaptés pour des clientèles vulnérables et détenant des bases de données de leur clientèle, afin qu'ils leur communiquent efficacement lors de sinistre majeur;
- identifier les secteurs géographiques où se concentrent les populations en situation de vulnérabilité selon le type de sinistre;
- élaborer des protocoles d'intervention et de communication pour ces populations lors de mesures d'urgence.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Service de sécurité incendie de Montréal, Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience), Direction de la santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Urgences-santé, Société de transport de Montréal et autres partenaires communautaires à déterminer.

Échéance : moyen terme

Afin de mieux répondre à ces défis de sécurité urbaine touchant plus particulièrement les jeunes montréalais, un nouveau projet a été mis sur pied par le Service de la diversité sociale et des sports, les membres du Réseau d'échange et de soutien aux actions locales (RÉSAL) et soutenu par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Le projet RÉSAL a pour but de :

- soutenir et accompagner les milieux montréalais dans leurs actions préventives visant à réduire la violence chez les jeunes;
- améliorer la communication entre les intervenants et le Service de police de la Ville de Montréal afin de bien connaître le portrait global des problématiques et cibler les nouvelles actions;
- offrir des formations sur des thématiques spécifiques de violence chez les jeunes (gangs de rue, exploitation sexuelle, intimidation et radicalisation).



ORIENTATION 2

AGIR POUR PROTÉGER NOTRE MILIEU DE VIE

La qualité de vie des Montréalais dépend en grande partie de la qualité de l'environnement dans lequel ils évoluent au quotidien. Cet environnement est constitué de différentes infrastructures qui contribuent au maintien de bonnes conditions de vie sur le territoire de la ville : d'une part, les infrastructures vertes qui favorisent la biodiversité, les processus écologiques et l'agriculture urbaine et donc la santé et le bien-être de la population; d'autre part, les infrastructures grises qui comprennent les bâtiments, les réseaux et les ouvrages d'art qui soutiennent les services essentiels à la population. Ces actifs sont un patrimoine commun important pour la qualité de vie de la population, la vitalité économique de Montréal et pour notre capacité à faire face à des perturbations récurrentes ou exceptionnelles.

Parmi les perturbations récurrentes, le climat montréalais, marqué par des hivers rigoureux et d'importants écarts saisonniers de température, touche chaque année aussi bien la population de Montréal que ses infrastructures. Par ailleurs, les changements climatiques sont susceptibles d'exacerber les phénomènes naturels, tels que les pluies abondantes, les vagues de chaleur, les tempêtes violentes, les sécheresses, les crues et l'augmentation des températures moyennes. Pour maintenir la résilience de notre milieu de vie, les infrastructures vertes et grises doivent donc être protégées et rendues plus résistantes, non seulement aux agressions continues (pollution, cycles de gel-dégel, etc.), mais également aux aléas naturels et anthropiques susceptibles de les affecter.

La planification de notre territoire et de nos infrastructures vertes et grises doit donc, d'une part, soutenir notre développement collectif, mais aussi tenir compte des risques et de leurs potentiels impacts environnementaux et sociaux.

OBJECTIF A

Assurer une meilleure prise en compte des risques dans la planification du territoire et des infrastructures

Les changements climatiques en cours auront un impact certain sur la ville, un impact qui invite à réfléchir à des façons de concevoir l'aménagement urbain afin d'atténuer les effets du climat sur la vie quotidienne et de diminuer les conséquences d'événements extrêmes. De même, les vulnérabilités intrinsèques au territoire, comme la localisation de Montréal en zone sismique ou de certains quartiers en zones inondables, doivent inciter à planifier les infrastructures de manière responsable en fonction des risques.

Les solutions d'aménagement urbain sont un important facteur de résilience, car elles peuvent permettre de réduire certains stress chroniques. C'est le cas, par exemple, des *Lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires*, un document publié en 2003 et mis à jour en 2013 par les membres de la Fédération canadienne des municipalités et l'Association des chemins de fer du Canada. Ces lignes directrices ont pour but de prévenir et de régler les différends qui peuvent survenir quand des gens vivent ou travaillent aux abords d'installations ferroviaires comme c'est le cas à Montréal. L'aménagement urbain peut également jouer un rôle dans l'atténuation des conséquences ou encore faciliter l'intervention en cas de sinistres en améliorant par exemple l'accessibilité pour les services d'urgence ou en facilitant l'évacuation des personnes.

L'évolution du profil des risques sur le territoire de la ville en ce qui a trait à l'augmentation de la probabilité des aléas connus (ex. : fréquence des crues printanières) ou à de nouvelles menaces naturelles ou anthropiques (ex. : stockage de matières dangereuses) doit être intégrée dans une planification territoriale résiliente, durable et sécuritaire. Les nouveaux projets d'aménagement peuvent éviter de créer des vulnérabilités supplémentaires ou exposer la population à des niveaux de risque inacceptables. Les risques actuels sur le territoire montréalais doivent aussi être mieux encadrés afin de prévenir les impacts néfastes. Ces enjeux complexes et qui relèvent de multiples services municipaux et paliers gouvernementaux, représentent un défi majeur pour Montréal.

ACTIONS

10 Planifier les méthodes, normes et règles de constructions résilientes et l'intégration des infrastructures vertes

Les inondations printanières de 2017 ont mis en lumière le besoin de concertation des services de la Ville en matière de planification résiliente sur le territoire montréalais. Pour répondre à ce défi et mieux intégrer la notion de résilience urbaine aux méthodes, normes et règles de construction de la Ville, le Centre de sécurité civile et le Bureau de la résilience mettront en place un comité afin d'initier une démarche de planification, en collaboration avec plusieurs services et partenaires externes.

Ce comité aura comme mandat principal :

- d'étudier les méthodes mondiales de planification, d'adaptation et de mitigation face aux aléas naturels et, en priorité, face aux inondations;
- développer un modèle de planification s'appliquant à la réalité montréalaise;
- produire un rapport de recommandations sur les mesures d'adaptation et de mitigation à mettre en place.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile, Service de la mise en valeur du territoire, Service des infrastructures, de la voirie et des transports, Service du développement économique, Service de l'eau, Service de l'environnement), Consortium Kheops, autres partenaires à déterminer.

Échéance : moyen terme

11 Réglementer la gestion des matières dangereuses en site fixe sur le territoire de l'agglomération de Montréal

Dans un contexte de densification urbaine, la cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre les industries et les résidences représente un défi. La Ville de Montréal compte sur son territoire plusieurs installations produisant, entreposant ou utilisant des substances dangereuses.

Le Centre de sécurité civile a reçu le mandat d'élaborer un cadre réglementaire en sécurité civile pour les installations à risques majeurs, permettant d'assurer la sécurité de la population et de gérer les risques industriels majeurs en aménagement du territoire.

Le règlement qui aura une portée d'agglomération a pour objectifs de :

- réaliser un portrait des risques technologiques majeurs sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- développer les outils d'urbanisme nécessaires à l'encadrement du développement urbain aux abords des installations à risques majeurs;
- améliorer l'état de préparation des premiers intervenants d'urgence;
- favoriser un milieu de vie sécuritaire pour la population montréalaise.

Partenaires principaux : Direction de l'aménagement des arrondissements Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Le Sud-Ouest et de la ville de Montréal-Est, Service de sécurité incendie de Montréal, Service de mise en valeur du territoire, Service de l'environnement, Service du développement économique, Service des affaires juridiques, Centre de sécurité civile, Polytechnique Montréal, Association industrielle de l'Est de Montréal, Direction de la santé publique, Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs.

Échéance : moyen terme

OBJECTIF B

Approfondir les analyses coûts-avantages des mesures de mitigations

Les écosystèmes présents sur le territoire de Montréal rendent de véritables « services essentiels » écologiques à la population. Au quotidien, ils participent à l'amélioration de la santé physique et mentale des citoyens en contribuant à la purification de l'air, en constituant des espaces de détente et d'activités sportives de plein air et en participant à l'esthétique du paysage urbain.

Ils permettent aussi une meilleure régulation de la température en favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains, facilitent la gestion du ruissellement des précipitations en augmentant la capacité de rétention des sols en eaux et participent à la lutte contre la pollution atmosphérique. Ils représentent donc des mesures de mitigation potentiellement efficace pour protéger les Montréalais contre les impacts des catastrophes naturelles (inondations, chaleurs extrêmes, vents violents, etc.).

Afin d'évaluer et de mettre en place les mesures de mitigation les plus pertinentes, la Ville accompagnée d'experts fera une série d'analyses pour les aléas les plus récurrents à Montréal. Ces analyses permettront de mieux évaluer les coûts des mesures qui pourraient être mises en place, mais surtout d'évaluer leurs réels potentiels de réduction des impacts sur les populations, l'environnement et les infrastructures. Ces mesures n'éliminent pas les catastrophes, il faut donc rester conscient de l'existence du risque même si ces aménagements le rendent moins fréquent et moins préjudiciable.

Montréal en action : infrastructures vertes sur l'avenue Papineau

Associé étroitement au développement du nouveau Complexe environnemental de Saint-Michel, le projet de réaménagement de l'avenue Papineau vise, sous un mode expérimental, l'intégration d'une gestion optimale des eaux de ruissellement.

En 2017, la Ville de Montréal a aménagé des bassins de biorétention reliés en série le long de la rive est de l'avenue sur une longueur de deux kilomètres. Ces bassins ont la fonction de recueillir les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et les trottoirs.

Par l'intégration permanente au domaine public d'une infrastructure verte à un projet clé en transport, la Ville :

- innove et répond ainsi à ses objectifs de développement durable et de résilience urbaine;
- favorise la réduction des îlots de chaleur par un verdissement massif.

De plus, dès 2018, un programme de monitoring va suivre l'état des pratiques de gestion optimales afin de contribuer à une nouvelle expertise pour la Ville.

ACTIONS

12 Analyser les coûts-avantages des mesures de mitigation contre les inondations

La complexité des cours d'eau et l'incertitude liée aux prévisions hydrologiques font en sorte que plusieurs solutions de prévention traditionnelles, telles que la construction de barrages, ont souvent généré des impacts inattendus et indésirables, notamment la fragmentation écologique des cours d'eau et des milieux humides, le transfert du risque vers d'autres secteurs ou même l'aggravation des impacts sur le lieu protégé en cas de défaillance. Cette incertitude est maintenant amplifiée par les changements climatiques.

Afin de mettre en place des solutions de prévention qui rendront l'agglomération de Montréal plus résiliente face aux inondations, il est essentiel de bonifier la connaissance des probabilités et des vulnérabilités présentes sur le territoire. Cette connaissance accrue des risques permettra d'adapter les mesures de prévention liées à l'aménagement du territoire et la mise en place de mesures structurales et d'infrastructures vertes.

Dans cette optique, Montréal doit mieux évaluer sa vulnérabilité aux inondations et trouver des moyens de réduire cette vulnérabilité et ainsi accroître sa résilience globale. Pour y parvenir, Montréal développera une analyse afin :

- de développer des critères de vulnérabilité dans un secteur géographiquement limité;
- de quantifier les impacts des inondations de 2017 selon ces critères de vulnérabilité afin d'estimer les impacts potentiels des crues futures;
- d'identifier et de classer les mesures et stratégies d'atténuation potentielles en fonction des critères de résilience suivants : rentabilité, acceptabilité sociale, durabilité, impact environnemental, flexibilité en matière de changements climatiques et en tant que mesure dite « sans regret ».

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile) et autres partenaires à déterminer.

Échéance : moyen terme

13 Étudier les coûts-avantages des mesures de réduction des îlots de chaleur

L'Institut national de santé publique du Québec, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, a débuté un projet d'aide à la décision à l'intention des villes. Cet outil permettra d'évaluer quelles interventions d'aménagement urbain auraient le plus de répercussions sur la diminution des îlots de chaleur, par exemple entre la plantation de végétaux, la conversion d'un toit blanc ou la conversion d'un toit vert. Cet outil permettra d'estimer la diminution de température attendue selon le type d'intervention et ainsi soutenir la prise de décisions basées sur des connaissances scientifiques.

Les grandes étapes du projet :

- poursuivre les modélisations du territoire de Montréal;
- produire les modélisations pour certaines grandes villes canadiennes, dont Toronto et Vancouver;
- élaborer un outil d'aide à la décision s'adressant aux municipalités.

Partenaires principaux : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Environnement et changement climatique Canada (ECCC), Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile)

Échéance : en cours

Inspiration : Water Square de Rotterdam à Montréal

Le concept de Water Square, né à Rotterdam, consiste à construire un véritable espace public et/ou infrastructure de loisirs intégrés dans les quartiers pouvant accueillir l'eau de pluie et de ruissellement dans des espaces de stockage de l'eau. Plutôt que d'investir dans deux infrastructures dédiées, c'est le même investissement qui offre les deux fonctions.

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal est présentement à l'étude afin d'intégrer un premier Water Square sur son territoire. Ce projet pilote pourrait permettre de contribuer à améliorer la résilience du réseau d'égout existant, sans augmenter les coûts investis tout en améliorant le cadre de vie des résidents.

Un Water Square a la capacité de proposer des activités récréatives, sportives et éducatives. Il permet également aux différents acteurs (promoteurs, consultants, élus, citoyens, etc.) de collaborer dans un esprit d'innovation pour atteindre les objectifs du plan directeur de la Ville. En prenant en considération que dans les nouveaux quartiers, 10 % des terrains doivent être cédés à des fins de parcs, le concept de Water Square est une opportunité qui se démarque par son potentiel de répétabilité sur le territoire montréalais.

OBJECTIF C

Développer et pérenniser les infrastructures pour assurer le maintien des services et des systèmes essentiels

Les infrastructures de la Ville de Montréal, tout comme celles gérées par d'autres ordres d'administration publique ou par des entreprises privées, sont un élément clé du dynamisme économique de Montréal et de la qualité de vie que la métropole offre à sa population. Essentiels au bon fonctionnement de la ville et de ses citoyens, les réseaux d'électricité, de transport, de télécommunication et d'eau fonctionnent souvent de manière interdépendante. Plusieurs infrastructures sur le territoire sont vieillissantes et ont été mal entretenues au cours des années. D'autres ont vu leur capacité résiduelle progressivement réduite avec le développement de nouveaux quartiers, les rendant particulièrement vulnérables aux aléas. Les défaillances subites autant que les travaux planifiés ont des conséquences majeures pour Montréal, tant sur le plan financier que sur les activités de la ville et de ses citoyens.

En octobre 2016, les services concernés de la Ville révélaient que 45 % de tout le réseau de voirie – plus de 1822 kilomètres – est en mauvais ou très mauvais état. De plus, 22 % du réseau d'égouts et 13 % du réseau d'eau potable ont besoin de réfection. Pour remédier à la situation, un plan d'intervention a été adopté en 2015 par la Ville et prévoit la réfection sur 10 ans de 5000 kilomètres de rues et d'aqueducs. En avril 2017, les gouvernements du Québec et du Canada sont venus bonifier les investissements mis en œuvre dans la Stratégie montréalaise de l'eau en annonçant le versement de plus de 84,4 millions de dollars pour l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égout dans la région de Montréal.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des grands systèmes urbains sur son territoire, la Ville doit non seulement assurer l'entretien de ses infrastructures, mais aussi mieux anticiper les risques émergents sur son territoire afin de mieux gérer leurs conséquences sur la population. Les impacts potentiels des changements climatiques sur certains réseaux, les mesures d'adaptation appropriées à mettre en place et les analyses coûts-avantages de ces interventions restent à peaufiner afin d'appuyer la prise de décision des autorités publiques et privées.

Par ailleurs, l'intégration de nouvelles technologies dans le développement et la gestion quotidienne des réseaux peut générer de nouvelles vulnérabilités. L'utilisation des données massives et ouvertes, l'ajout de compteurs intelligents, la mise en place de systèmes de contrôle à distance des infrastructures, le développement de l'internet des objets et de l'intelligence artificielle ne sont que quelques exemples des innovations récentes qui peuvent rendre nos réseaux plus performants, mais aussi plus vulnérables.

ACTIONS

14 Favoriser la résilience des infrastructures essentielles sur le territoire montréalais et leur adaptation aux changements climatiques

La Ville de Montréal a adopté, en 2015, le tout premier Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal en collaboration avec les services municipaux et les administrations locales. Ce plan, maintenant à mi-mandat, vise à évaluer les effets des changements climatiques sur l'agglomération et à mettre en place les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts, notamment en ce qui concerne les infrastructures de la Ville.

En parallèle à l'élaboration de ce plan, certains services à la Ville ainsi que plusieurs autres partenaires publics et privés collaborent depuis quelques années afin de rendre plus résilientes les infrastructures essentielles sur le territoire montréalais. Dans le but de formaliser et bonifier cette collaboration, le Centre de sécurité civile et le Bureau de la résilience proposent la création du Conseil des réseaux d'infrastructures et de services essentiels (CRISE). Celui-ci permettra :

- de réviser les procédures opérationnelles collaboratives entre les autorités de sécurité civile de la Ville de Montréal et les gestionnaires de mesures d'urgence des infrastructures essentielles;
- de développer et suivre les indicateurs de résilience des infrastructures sur le territoire montréalais en collaboration avec le Service de l'environnement;
- de partager les bonnes pratiques locales et nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de cyber-résilience des réseaux, notamment.

De plus, ce conseil permettra d'appuyer les travaux en cours et d'explorer de potentielles collaborations futures dans le cadre d'une nouvelle entente entre le Service de l'environnement de la Ville et Ouranos, le Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile, Service de l'environnement, Service de l'eau), Bell Canada, Energir, Hydro-Québec, Ouranos, Réseau de transport métropolitain, Société de transport de Montréal et autres partenaires à déterminer.

Échéance : court terme

15 Contribuer au développement résilient de la ville intelligente

Montréal est fière d'être reconnue pour son effervescence en matière de technologies numériques et elle vise à être un chef de file mondialement reconnu parmi les villes intelligentes. Cet essor du numérique dans la métropole s'est fait en grande partie sous l'impulsion du Bureau de la ville intelligente et numérique qui, en 2015, lançait son premier plan d'action. Afin d'assurer le développement résilient de la ville intelligente, la gestion du risque liée à la sécurité des nouvelles innovations demeure prioritaire pour le Service des technologies de l'information de la Ville.

Les défis dans ce domaine sont nombreux. Depuis 2017, deux initiatives ont été mises en place à la Ville afin de mieux préparer les employés et les services municipaux à faire face à ces défis :

- mise en place d'une première campagne de sensibilisation aux risques liés à la cybersécurité et aux bonnes pratiques pour tous les employés de la Ville de Montréal;
- entente de partenariat avec le Réseau intégré sur la cybersécurité (Serene Risc) hébergée par l'Université de Montréal afin de créer un pôle de recherche et développement dans le domaine de la cybersécurité et la résilience informatique, l'intelligence d'affaires et les données massives, l'intelligence artificielle, l'internet des objets et les télécommunications.

Afin de poursuivre sur cette lancée, le Bureau de la résilience et ses partenaires souhaitent initier un projet pilote technologique visant à :

- faire une preuve de concept lié à l'intégration d'une innovation technologique dans l'infrastructure numérique municipale;
- tester et assurer la protection des données et la cybersécurité en lien avec cette innovation;
- évaluer les moyens par lesquels la cyber-résilience peut être intégrée à cette innovation dès le stade de la conception du projet.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Service des technologies de l'information, Bureau de la résilience, Bureau de la ville intelligente et numérique), Réseau intégré sur la cybersécurité (Serene Risc)/Université de Montréal et autres partenaires à déterminer.

Échéance : moyen terme



ORIENTATION 3

AGIR POUR MAINTENIR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

Malgré l'essor important de l'économie montréalaise depuis quelques années, la Ville fait face à plusieurs défis socioéconomiques. Le ralentissement de la croissance démographique, le vieillissement de sa population ou la nécessité de requalifier la main-d'œuvre à cause de départs massifs à la retraite constituent autant d'éléments perturbateurs de notre économie et apportent leur lot de crises potentielles. Il faut également considérer que notre économie subit des transformations rapides, comme l'effritement de l'emploi manufacturier lié au développement des pays émergents tels que la Chine et l'Inde. Pour maintenir la résilience de son économie, Montréal devra savoir attirer les talents étrangers et offrir aux nouveaux arrivants la reconnaissance professionnelle et les conditions de vie nécessaires à leur bonne intégration à la communauté et à leur rétention à long terme.

Montréal devra aussi miser sur un meilleur état de préparation de ses entreprises devant diverses perturbations. Selon une étude du Groupe Gartner et de l'Université du Wisconsin citée dans le Guide en gestion de la continuité des activités du Québec en 2010, 43 % des entreprises en Amérique du Nord qui sont confrontées à une crise majeure ne rouvrent jamais leurs portes et 29 % des entreprises restantes cessent leurs activités au cours des deux années subséquentes. L'adoption plus généralisée de plans de continuité des activités par les entreprises montréalaises constitue donc un pas important vers une plus grande résilience économique. Lors d'un sinistre, la Ville doit également faire sa part pour les entreprises sur son territoire et veiller au rétablissement rapide et efficient de ses places d'affaires.

Par ailleurs, le déplacement des personnes et des biens, dont l'efficacité est une condition essentielle à la productivité de toute économie, représente aussi un enjeu de taille pour Montréal causé par sa réalité insulaire et le vieillissement des infrastructures de transport. Cela dit, le secteur des transports est en pleine mutation : développement du réseau de transport collectif, croissance accélérée des déplacements par transport actif (vélo, marche), implantation de systèmes de vélos et de voitures en libre-service, etc. La Ville de Montréal doit faire preuve d'inventivité afin d'assurer l'intégration adéquate de nouveaux modes de déplacement efficaces et adaptés aux besoins de sa communauté.

OBJECTIF A

Favoriser le bon état de préparation des entreprises et des places d'affaires pour faire face aux perturbations

Les entreprises montréalaises sont le moteur de notre économie. Des petites et moyennes entreprises (PME) et travailleurs autonomes aux grandes organisations multinationales, en passant par les entreprises d'économie sociale et les organismes sans but lucratif (OSBL), elles ont toutes un rôle important à jouer dans la création d'emplois et la vitalité du développement économique et social de Montréal. Certaines entreprises gèrent des infrastructures essentielles (énergie, télécommunications, production alimentaire, etc.). D'autres produisent des biens et des services importants pour les Montréalais, mais aussi pour des chaînes d'approvisionnement. D'autres encore proposent des lieux de rencontre et de divertissement pour la population ou peuvent être de puissants vecteurs d'innovation dans leur secteur.

Lors d'une perturbation majeure, les activités des entreprises sont souvent ébranlées. Si cet impact n'est pas suffisamment pris en compte de manière préventive, c'est tout un secteur, voire la diversité économique de la ville, qui peut être touché à plus long terme. La situation est particulièrement criante chez les PME, qui représentent une part importante du tissu économique québécois alors qu'en 2013, 70 % des établissements d'affaires recensés dans l'agglomération de Montréal avaient moins de 10 employés selon le Registre des entreprises de Statistique Canada. Au contraire des grandes multinationales, celles-ci n'ont souvent pas les ressources humaines et financières pour bien développer leur capacité de réponse, mais elles sont tout de même confrontées à de nombreuses perturbations potentielles : panne d'électricité majeure, cyberattaque, incendie, inondation, etc.

À Montréal, les inondations du printemps 2017 ont touché une quarantaine de commerces, principalement dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Certaines PME ont subi des dommages matériels importants, d'autres ont vu leur chiffre d'affaires diminuer considérablement. Rapidement, un plan d'intervention d'urgence pour les établissements commerciaux a été mis en place par la Ville de Montréal.

ACTIONS

16 Promouvoir des actions concertées en matière de continuité des activités auprès des entreprises de taille moyenne à Montréal

Pour mieux préparer les entreprises à faire face aux perturbations diverses qui peuvent les affecter, le Bureau de la résilience, en collaboration étroite avec le Service du développement économique et le réseau PME Montréal, propose de réunir, en 2018, les principaux représentants du milieu des affaires et de la continuité des activités dans la métropole afin d'élaborer un plan d'action qui viserait à :

- sensibiliser en priorité les entreprises de taille moyenne (qui comptent entre 100 à 499 employés) sur le territoire montréalais à la continuité des activités;
- diffuser auprès de ces entreprises la version révisée du Guide en gestion de la continuité des activités pour les entreprises québécoises du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec et leurs outils en ligne;
- appuyer le développement d'une formation ciblée pour les propriétaires et gestionnaires des entreprises.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Service du développement économique/PME Montréal, Bureau de la résilience), ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, École des entrepreneurs de Montréal, RECO-Québec, Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Échéance : court terme

17 Adopter une démarche de planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires

Malgré la mise en place de démarches de continuité des activités dans les entreprises, certaines demeurent plus à risque que d'autres lors d'un sinistre. Chez les petites et moyennes entreprises (PME), qui composent les places d'affaires, il y a souvent un manque de connaissances et de ressources afin de prévenir les risques. Dans ce contexte, la Ville a un rôle à jouer afin de soutenir ces commerces locaux pour qu'ils puissent rapidement reprendre leurs activités après un sinistre.

Le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Service du développement économique, la Direction de la sécurité civile et de la résilience (Continuité des affaires) et le Service de l'environnement (Inspection des aliments, Contrôle des rejets industriels), entreprendra une démarche de planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires lors d'un sinistre. Cette démarche permettra de :

- mettre sur pied un comité transversal afin d'établir les priorités d'actions;
- proposer de revoir la législation du cadre financier afin de faciliter la création d'un fonds d'urgence pour les commerces affectés lors de situations d'urgence;
- appuyer les démarches du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation afin d'assurer une intervention coordonnée en vue d'un retour rapide à la normale des activités des entreprises.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Service du développement économique, Direction de la sécurité civile et de la résilience, Service de l'environnement, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation).

Échéance : court terme

OBJECTIF B

Assurer le déplacement efficace et sécuritaire des personnes et des biens

Le déplacement des personnes et des biens est, pour l'île de Montréal, un élément indissociable de sa vitalité économique. De plus, les moyens de transport structurent le développement de la ville et leur accessibilité conditionne la qualité de vie des citoyens. Avec la palme de la congestion au Canada (38^e au niveau mondial et 1^{er} au Canada selon le INRIX 2017 Global Traffic Scorecard), Montréal fait face à des défis de taille et la multiplicité des niveaux de gouvernance impliqués ne simplifie pas sa gestion.

Le déplacement efficace et sécuritaire des personnes à Montréal est lié à la performance de ses réseaux de transport (routier, collectif, ferroviaire, aéroportuaire). Chef de file nord-américain en part modale du transport collectif et actif, Montréal peut compter sur différents modes lourds (train de banlieue, métro, projet de SLR) qui assurent un service résilient, en particulier par rapport aux contraintes climatiques. Cependant, le vieillissement des installations et du matériel de même que la demande croissante et l'évolution des habitudes de transport exigent de poursuivre les investissements afin de répondre efficacement et de façon sécuritaire aux besoins et attentes des usagers. Montréal et ses partenaires ont ainsi enclenché le pas afin d'offrir une multiplicité de moyens de transport aux Montréalais en plus d'assurer leur modernité (électrification, géolocalisation, caméra de surveillance, etc.). Avec une superficie de près de 500 km², les enjeux de transport collectif à Montréal concernent entre autres la fréquence de passage, la desserte équitable et le désenclavement de certains quartiers. Ces défis sont pris en compte par la Ville afin d'assurer un déplacement adéquat de toute la population de l'île.

Concernant le déplacement des biens, le Port de Montréal joue un rôle central autour duquel gravitent différents acteurs du transport ferroviaire, routier, maritime et aéroportuaire, assurant des liaisons tant nationales qu'internationales. Les échanges qui en résultent nécessitent une logistique bien rodée et résistante aux perturbations et contraintes, par exemple les événements climatiques extrêmes, la congestion routière et la multiplication des chantiers. Par ailleurs, le transport croissant d'hydrocarbures et

autres matières dangereuses par les voies routières, pipelières et ferroviaires pose des défis de sécurité et de développement économique. Cet enjeu a été mis en lumière de façon dramatique lors des événements survenus à Lac-Mégantic en 2013. Enfin, tout le secteur des transports vit actuellement des transformations technologiques majeures (mobilité intelligente, véhicules autonomes ou électriques) offrant un changement de paradigme, tantôt porteur d'immenses possibilités, mais parfois aussi de risques de déstabilisation des activités économiques existantes.

ACTIONS

18 Développer des solutions de mobilité intelligente au quotidien et en urgence

Le Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU) est un centre de prise de décision en temps réel permettant de faciliter la mobilité des citoyens. L'équipement spécialisé (caméras, feux chandeliers, panneaux à messages variables, etc.) permet de gérer à distance la circulation sur le réseau routier et de réagir rapidement lorsqu'un incident survient. Il permet, par exemple, de parfaire la coordination lors de festivals ou de grands événements, ou de mieux gérer la circulation au cours de chantiers majeurs. Le Centre agit autant à titre de récepteur d'information que d'émetteur, notamment pour :

- la gestion des feux de circulation en temps réel;
- la surveillance accrue du réseau routier et d'infrastructures;
- l'échange rapide d'information avec les partenaires soit le Service de sécurité incendie de Montréal, la Société de transport de Montréal, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le Centre de sécurité civile.

Dans cette optique, le CGMU vise aussi grâce à ces solutions numériques à :

- optimiser les déplacements des services d'urgence lors de situations d'urgence;
- faciliter la diffusion de messages aux piétons et automobilistes lors d'événements majeurs;
- faciliter et orienter la circulation des piétons et des automobilistes lors d'évacuation de secteur particulier.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Service des infrastructures, de la voirie et du transport, Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience).

Échéance : en cours

19 Développer la connaissance des chaînes logistiques à Montréal et les risques reliés à leur interruption

Le port de Montréal est un moteur économique important pour Montréal, mais aussi pour le reste du Québec et du Canada. À l'image des villes de Rotterdam et Norfolk, le Bureau de la résilience de la Ville de Montréal a mis en lumière l'importance d'un partenariat avec l'Administration portuaire de Montréal.

Afin de parfaire la connaissance sur les chaînes logistiques qui transigent sur le territoire de Montréal et de sensibiliser les secteurs économiques critiques qui pourraient être affectés par une interruption, le Bureau de la résilience collaborera avec le Port de Montréal afin d'accroître la recherche et la connaissance sur ce sujet. Le Bureau collaborera avec les acteurs clés afin :

- de déterminer l'impact économique du port de Montréal;
- de cibler les secteurs économiques et les entreprises les plus vulnérables aux potentielles interruptions;
- d'évaluer les impacts sur la population montréalaise.

Partenaires principaux : Administration portuaire de Montréal, Ville de Montréal (Bureau de la résilience).

Échéance : moyen terme

20 Développer une méthode d'analyse de risques liés au transport ferroviaire de marchandises dangereuses sur le territoire montréalais

Le risque d'accident lors du transport de matières dangereuses suscite beaucoup de préoccupations dans la population, tout particulièrement depuis l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic en juillet 2013. En plus d'interpeller les autorités et les spécialistes de la gestion des risques, l'accident de Lac-Mégantic a changé la perception du risque ferroviaire et industriel auprès de la population. Cet événement a également mené à l'adoption de l'ordre préventif 32, remplacé par l'ordre préventif 36, par le gouvernement fédéral exigeant que les compagnies ferroviaires transmettent des informations sur le type de marchandises dangereuses et leur volume transporté sur le territoire d'une municipalité. Ces données servent à la planification de mesures d'urgence et à l'intervention.

Le Centre de sécurité civile travaille actuellement au développement d'une méthode d'analyse de risques liés au transport ferroviaire de marchandises dangereuses. Pour ce faire, le centre déterminera la :

- probabilité de la présence d'une source;
- probabilité d'exposition;
- vulnérabilité aux impacts.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience) et autres partenaires à déterminer.

Échéance : long terme

Montréal en action : bâtir et opérer des bâtiments et des infrastructures de transport en commun durables et résilientes

Dans le cadre de son nouveau Plan de développement durable, la Société de transport de Montréal (STM) choisit de miser sur des actions qui permettront de bâtir et opérer des bâtiments et infrastructures durables et résilientes (Chantier 2).

Soucieuse de construire des installations de qualité, de réduire son impact sur l'environnement et de maximiser les bénéfices pour la collectivité, la STM a pris l'engagement de viser des certifications en développement durable reconnues pour ses bâtiments en grands projets d'infrastructures. Face aux risques liés aux changements climatiques, notamment les aléas pluviométriques abondants, crues, canicules et tempêtes destructrices, la STM prend différentes mesures afin de limiter la vulnérabilité de son réseau, assurer la sécurité de la clientèle et maintenir son service en cas d'intempéries. Afin de lutter contre les îlots de chaleur, la STM intègre autant que possible des mesures de verdissement dans ses projets de construction ou de rénovation.

Inspiration : Suède/Vision Zéro

Depuis 1997, l'approche Vision Zéro fait ses preuves sur le réseau routier de la Suède. Partant du principe que personne ne devrait être tué ou gravement blessé en se déplaçant dans les rues, Vision Zéro suggère d'agir sur l'ensemble des composantes du système de circulation routière pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route : piétons, cyclistes, conducteurs et passagers de tous les âges et de toutes les conditions. La planification, la conception et la gestion des infrastructures, les dispositions réglementaires, les outils de surveillance et de contrôle, les innovations technologiques, l'éducation, la sensibilisation autant de dimensions qu'il faut prendre en considération et qui réclament l'attention de toutes les parties concernées.

Pourquoi Montréal adhère-t-elle à la Vision Zéro? Avec un bilan de sécurité routière très positif en comparaison à d'autres grandes villes du monde, Montréal choisit de pousser encore plus loin la priorité accordée à la vie humaine en ouvrant la voie à cette efficace stratégie routière sur son territoire.

Les mesures mises en place dans la foulée du Plan de transport depuis 2008 ont permis de réduire les accidents mortels et les blessures graves de plus de 50 %. L'approche Vision Zéro décès et blessures graves constitue cet élan. De plus, Montréal se démarque par sa part grandissante de déplacements à vélo et à pied, c'est pourquoi elle porte une attention particulière aux usagers vulnérables que sont les piétons et les cyclistes.

OBJECTIF C

Anticiper les défis socioéconomiques et capitaliser sur les atouts de savoir et de créativité

L'état de pauvreté relative affectant la collectivité montréalaise pèse déjà sur sa résilience. Or, les tendances en cours annoncent de nouveaux défis à cet égard. Les prévisions démographiques montrent que la population régionale verra le rythme de sa croissance diminuer d'ici 2031 tout en poursuivant son vieillissement. Les difficultés d'adaptation de la main-d'œuvre et de partage de la richesse causées par ces tendances se constatent déjà très concrètement dans la hausse en cours des groupes sociaux les plus démunis : itinérants, personnes seules, familles monoparentales, travailleurs rémunérés sous le seuil de faible revenu, etc. Il s'agit là d'un phénomène touchant tout particulièrement Montréal puisque de nombreux services spécialisés s'y retrouvent, tels que les hôpitaux spécialisés en santé mentale, l'offre de soins et de transport adapté et plusieurs organismes pour les personnes ayant des limitations. Cette offre de services spécialisée que l'on ne retrouve pas toujours dans les autres régions du Québec a pour conséquence de concentrer les populations avec des besoins particuliers dans la métropole et est susceptible d'affecter l'aptitude de la Ville à faire face à un choc.

D'autre part, Montréal regroupe la plus grande part des populations issues de l'immigration internationale au Québec et accueille la majorité des nouveaux immigrants. En 2016, quelque 38 000 résidents permanents et plus de 70 000 résidents temporaires sont arrivés à Montréal. Cet afflux de population amène des transformations en profondeur dans le paysage et l'économie montréalaise. En 2015 et 2016, la Ville de Montréal a joué un rôle crucial dans l'accueil des réfugiés syriens sur son territoire, en collaboration avec de nombreux groupes sociocommunautaires. Cette situation a mis en lumière les besoins sur le terrain et a mené à la création du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal en 2016. Toutefois, une meilleure intégration des immigrants, notamment dans le marché du travail, demeure un enjeu primordial pour le développement économique de la métropole.

ACTIONS

21 Favoriser le développement résilient et durable de l'économie montréalaise

Montréal peut compter sur une économie diversifiée, une main-d'œuvre qualifiée et multilingue, un climat social et une qualité de vie favorables aux investissements ainsi que des infrastructures universitaires de haut calibre.

Afin de maintenir et tableur sur ces atouts, la Ville doit stimuler la capacité d'adaptation de son économie et aborder de front certains défis actuels et émergents, dont :

- le vieillissement de sa population et de ses infrastructures;
- l'intégration des immigrants et des minorités visibles au marché de l'emploi;
- la transition vers des nouveaux modèles économiques plus durables (économie de partage, économie circulaire, etc.);
- la persévérance scolaire;
- l'adéquation formation-emploi;
- la rétention des étudiants internationaux.

Pour ce faire, le Bureau de la résilience, en collaboration avec ses partenaires, souhaite amorcer une série de conférences sur le sujet afin de :

- présenter la notion de résilience économique, les indicateurs pour la mesurer, les facteurs qui y contribuent à Montréal, les défis sociaux, économiques et environnementaux à relever;
- promouvoir les meilleures pratiques locales et internationales, notamment en lien avec les travaux du Comité des villes post-industrielles de la Ville de Glasgow (réseau des 100 Resilient Cities);
- soutenir et diffuser les actions proactives de la Ville de Montréal et de ses partenaires dans ce domaine.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Service du développement économique, Bureau du développement durable), Techno Montréal et autres partenaires potentiels dont la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Échéance : long terme

Montréal en action : l'intégration des immigrants au marché de l'emploi

Le projet pilote Intégration-Travail-Formation est une initiative du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) de la Ville de Montréal mise en œuvre en collaboration avec le gouvernement du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Dans le cadre de ce projet, quatre grandes entreprises montréalaises se sont engagées, jusqu'à présent, à offrir un travail temporaire rémunéré à des immigrants qualifiés à Montréal pour une période significative, ainsi qu'à leur fournir un plan individualisé d'intégration et de formations. L'objectif général de ce projet est d'accélérer le processus d'intégration professionnelle des nouveaux arrivants qualifiés dans un poste répondant à leur niveau de qualification et de compétences.

Objectifs spécifiques de l'initiative :

- offrir une expérience de travail significative dans une grande entreprise pouvant aller jusqu'à 52 semaines pour une cohorte de 12 à 15 travailleurs qualifiés nouvellement arrivés;
- implanter un programme de parrainage professionnel au sein des entreprises;
- offrir des formations d'appoint répondant aux besoins spécifiques de chacun des participants.

Valeur ajoutée pour les entreprises participantes :

- un accès à des subventions salariales de Services Québec pouvant aller jusqu'à concurrence du salaire minimum (une première pour les grands employeurs);
- une promotion des postes dans de multiples et vastes réseaux (Ville de Montréal, CCMM, organismes d'employabilité, etc.);
- un soutien financier de Services Québec pour les formations d'appoint;
- une offre de formations en communication et gestion interculturelles par la Ville de Montréal.





ORIENTATION 4

AGIR POUR FAVORISER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

La gestion des perturbations importantes affectant le territoire de Montréal est toujours susceptible de relever de plusieurs autorités. La lourdeur administrative, la complexité des structures, la difficulté d'établir des canaux de communication transversaux et un manque de culture partagée en matière de gestion des risques sont autant de vulnérabilités pouvant affecter l'exercice du leadership et l'efficacité des actions au quotidien ou en situation d'urgence.

Des événements comme la tempête de neige majeure et les inondations subies au début de 2017 ont mis en évidence la nécessité de revoir notre préparation aux catastrophes et nos façons de faire dans la coordination des différents acteurs et autorités concernés.

Au-delà de l'importance des moyens et des ressources disponibles et de l'état de préparation de la communauté, une structure de gouvernance intégrée est nécessaire. Celle-ci devrait favoriser la connaissance exhaustive et le partage des risques, leur anticipation et la qualité de la réponse coordonnée des divers acteurs aux perturbations pouvant affecter les conditions de vie et la sécurité des citoyens. Des processus décisionnels clairs, une collaboration efficace, une communication interactive et une coordination accrue entre les différentes parties prenantes comptent parmi les éléments clés pour bâtir la résilience de la ville.

Pour couvrir les enjeux de coordination des organisations liées à la sécurité publique, il est nécessaire d'agir à plusieurs niveaux. Une intégration horizontale doit être établie pour favoriser une meilleure concertation entre les services de la Ville ainsi que pour permettre l'arrimage avec les différents intervenants présents sur son territoire et tirer parti de leur retour d'expérience suite à un sinistre. Une intégration verticale doit également être mieux organisée à l'interne, entre les Services centraux, les arrondissements et la communauté, et à l'externe, avec les autres ordres d'administration publique (fédéral, provincial et régional).

OBJECTIF A

Assurer le bon état de préparation de la Ville pour faire face aux risques naturels et anthropiques

En plus des événements climatiques extrêmes, de nombreux risques technologiques, biologiques et sociaux peuvent frapper Montréal. Que ce soit la menace terroriste, les accidents industriels ou encore les pandémies, la Ville de Montréal doit se préparer en fonction de toutes ces possibilités avec la collaboration de ses partenaires.

Pour ce faire, la Ville est proactive en terme de connaissance des risques, de formations, de planification et d'exercices de préparation. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, plusieurs activités seront développées afin de permettre un état de préparation adéquat de la Ville, en plus d'une anticipation et d'une connaissance des risques accrus au niveau des vulnérabilités, des impacts et des aléas. Cet état de préparation est évalué annuellement à l'aide d'indicateurs afin de permettre de prioriser les interventions.

Au-delà d'une préparation adéquate pour l'anticipation et l'intervention d'urgence, il est important que la Ville développe et augmente sa capacité d'apprentissage à la suite d'un choc afin de mieux cibler les interventions futures ainsi que les activités de prévention et d'atténuation nécessaires. La Ville met en place des mécanismes qui permettront de protéger ses citoyens, ses entreprises et ses écosystèmes et d'assurer son offre de services lors d'un événement d'envergure.

Afin d'assurer la reprise de ses activités et services critiques si ceux-ci sont affectés par une situation d'urgence, la Ville a mis en place, depuis 2016, un programme de continuité des affaires. Ce programme vise, en premier lieu, à analyser les vulnérabilités et prioriser ses activités et services afin de déterminer les services et activités critiques et leur délai d'interruption maximal acceptable. Des plans de continuité des affaires seront ensuite développés pour les activités et services les plus sensibles à l'interruption.

ACTIONS

22 Évaluer l'état de préparation de l'agglomération de Montréal et former les employés municipaux

Chaque année, la Centre de sécurité civile dresse le bilan de l'état de préparation de l'agglomération de Montréal à faire face à un sinistre. Ce bilan est basé sur une série d'indicateurs qui seront révisés. D'ailleurs, des indicateurs de résilience et de continuité des affaires seront ajoutés afin de donner un portrait plus complet de l'état de préparation de l'agglomération de Montréal. Les étapes de mises en place sont :

- développer des indicateurs d'évaluation;
- préparer et diffuser le questionnaire d'évaluation;
- compiler les résultats et produire le bilan annuel.

Après plus de 800 heures de formation en trois ans et afin de permettre à tous les employés de la Ville de se sensibiliser sur les risques et l'importance de l'état de préparation, la Ville de Montréal a développé une première formation en ligne. Cette première étape permettra à plus long terme d'offrir une multitude de formations pour les 28 000 employés de la Ville et éventuellement de toute la population de Montréal. Les étapes de mises en place sont:

- acquérir un logiciel de mise en ligne;
- développer la formation en ligne;
- diffuser la formation sur les plateformes de la Ville.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Service des technologies de l'information, Bureau de la résilience).

Échéance : moyen terme

23 Favoriser la continuité des affaires à la Ville de Montréal

Dans le but d'intégrer la continuité des affaires à sa planification stratégique et à sa culture opérationnelle et organisationnelle, la Ville de Montréal a entrepris de se doter, en 2016, d'un programme de continuité des affaires. En s'appuyant sur les standards du domaine et en collaboration avec les services concernés, la Direction de la sécurité civile et de la résilience adapte une méthodologie de continuité des affaires aux réalités opérationnelles de la Ville.

Les étapes d'implantation de la continuité des affaires sont :

- l'adoption d'une politique de la continuité;
- le développement des premiers plans de continuité pour les cinq premiers services participants;
- le développement des premiers plans de continuité pour quatre arrondissements;
- l'élargissement de programme aux autres services et arrondissements de la Ville.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Direction de la sécurité civile et de la résilience, Service des technologies de l'information, Service de l'eau, Service de sécurité incendie de Montréal, Service de police de la Ville de Montréal, Service des ressources humaines/division de la paie, arrondissements de Verdun, Plateau Mont-Royal, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord)

Échéance : long terme

24 Produire un Index de vulnérabilité socio-économique de Montréal

Un indice de vulnérabilité socio-économique évalue et classe la vulnérabilité d'une communauté aux catastrophes par rapport à la capacité de la communauté à atténuer ou à s'adapter à divers types de chocs environnementaux et anthropiques. L'analyse de la distribution spatiale de l'indice de vulnérabilité sociale permet de cibler les secteurs prioritaires pour la prévention et les interventions au quotidien et lors de sinistres majeurs.

Le Bureau de la résilience, en collaboration avec le Centre de sécurité civile et 100 Resilient Cities, élaborera un indice de vulnérabilité socio-économique en utilisant des méthodes statistiques et analysera la répartition spatiale de cette dernière. Les grandes étapes du projet sont :

- identifier les aléas climatiques requis pour l'index;
- identifier les indicateurs de vulnérabilités;
- compiler les données statistiques;
- produire l'analyse statistique en lien avec les indicateurs de vulnérabilité;
- cartographier les résultats.

Les résultats de cette analyse seront utilisés dans le cadre de plusieurs projets tels que le portrait de risques de Montréal, l'identification des secteurs d'interventions prioritaires, de prévention et de sensibilisation aux risques.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile), Aecom, 100 Resilient Cities.

Échéance : en cours

25 Produire un portrait des risques potentiels sur le territoire montréalais

Le Centre de sécurité civile et le Bureau de la résilience entameront une démarche pour établir le portrait des risques pouvant toucher Montréal. Pour ce faire, une analyse des vulnérabilités, des aléas et de leurs impacts sera effectuée et catégorisée afin de prioriser les interventions et mesures de mitigation à mettre en place. Ces interventions auront comme objectifs principaux de réduire les impacts et les vulnérabilités de la population et des infrastructures de Montréal. Les étapes de mise en œuvre seront :

- mettre à jour les données sur les aléas pouvant affecter Montréal;
- produire une analyse des impacts des aléas identifiés;
- évaluer les vulnérabilités de son territoire;
- produire une analyse et un portrait des risques de Montréal.

À la suite de la mise à jour du portrait de risques, le Centre de sécurité civile et le Bureau de la résilience vont :

- mettre à jour ou développer des plans d'intervention d'urgence pour les risques prioritaires;
- évaluer les mesures de mitigations qui pourraient réduire les impacts;
- mettre en place des programmes afin de réduire les vulnérabilités sur le territoire.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Bureau de la résilience) et autres partenaires à déterminer.

Échéance : long terme

26 Mettre en place une vigie multirisques à Montréal

Les services de la Ville dispose de mécanismes de vigie, d'évaluation et d'analyse lui permettant de surveiller et de détecter les situations problématiques ou d'anticiper les événements qui pourraient affecter une partie de la population. La vigie actuelle est éclatée à travers plusieurs structures de l'organisation municipale. La Direction de la sécurité civile et de la résilience veut mettre en place un centre de vigie multirisques afin d'anticiper plus rapidement et efficacement les événements, de mobiliser les acteurs concernés et de colliger toutes les données des vigies. Ce centre permettra d'avoir une vision complète et précise de situations à impacts mineurs ayant un potentiel de devenir majeurs.

Les grandes étapes du projet :

- rechercher et évaluer les systèmes et procédures utilisés au Canada et à l'internationale;
- mettre en place un comité avec les acteurs pertinents afin d'évaluer les mécanismes les plus efficaces pour Montréal afin de répertorier, valider, partager et faire le suivi de ces informations;
- Développer une méthode de travail et d'échange avec les centres d'expertises pour les différents risques afin de rassembler les capacités prévisionnelles au profit des décideurs et de la population;
- Identifier des méthodes de notifications pour chaque type d'alerte ou d'avertissement selon le public cible et le principe d'adéquation des outils;
- Développer un protocole pour la mobilisation des intervenants de l'Organisation de sécurité civile l'agglomération de Montréal.

Un projet pilote du Bureau de la résilience est déjà en cours afin de développer un tableau de bord pour les risques météorologiques. Ce logiciel permettra de suivre en direct les prévisions, l'atteinte de seuil d'impacts probables et d'envoyer des alertes au personnel d'urgence.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile, Ville intelligente et numérique, Service des technologies de l'information, Centre de gestion de la mobilité urbaine, Service de police de la Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal, Service de l'environnement), Direction de la santé publique, Environnement et changement climatique Canada, Wood, 100 Resilient Cities, Les citoyens, autres à déterminer.

Échéance : moyen terme

OBJECTIF B

Collaborer et partager les expertises afin de favoriser une prise de décision éclairée

Les situations de crise exigent une prise de décision rapide avec les informations disponibles sur le moment afin d'assurer la protection des citoyens. Mais un travail en amont en matière de prévention et de planification permet de mieux gérer les situations et assurer une coordination efficace en situation d'urgence.

Les grands enjeux urbains chroniques, tels que la congestion routière et l'itinérance par exemple, nécessitent également une prise de décision basée sur des analyses ciblées et un travail de planification et de collaboration afin de déterminer les stratégies d'action les plus pertinentes. Les choix effectués et les actions mises en œuvre par les autorités et leurs partenaires ont alors un impact, à court terme, sur la sécurité des citoyens, et à long terme, sur leur qualité de vie.

Ces prises de décision doivent aussi prendre appui sur une variété de savoirs (scientifique, professionnel et technique). La Ville de Montréal, en raison de sa proximité avec les citoyens et sa responsabilité de gestionnaire du milieu de vie, a un rôle décisionnel incontournable. Dans ce contexte, la Ville doit poursuivre le développement d'une planification transversale au sein de son administration et bonifier la collaboration entre ses services en amont des événements perturbateurs afin d'unir son action à celle des autres autorités publiques et de ses partenaires clés. Cette planification commune doit respecter les champs de responsabilité de chacun et placer les enjeux citoyens au cœur des prises de décision.

La Ville doit aussi continuer à favoriser sa capacité de rétroaction et de transfert des connaissances face aux événements perturbateurs et être à même de déceler les vulnérabilités dans les processus de coordination existants afin de revoir sa manière de fonctionner.

ACTIONS

27 Consolider la mission du Bureau de la résilience et systématiser la collaboration et les solutions résilientes

Afin d'implanter une vision de la résilience transversale et cohérente à Montréal, le Bureau de la résilience participe activement aux consultations des services municipaux et paramunicipaux. À court terme, le Bureau de la résilience collaborera au développement :

- du 2^e plan d'action du Bureau de la ville intelligente et numérique;
- du plan d'action de la Politique de développement social du Service de la diversité sociale et des sports;
- de la révision de la Politique de sécurité civile de l'agglomération de Montréal;
- des projets de recherche et développement du Service des technologies de l'information.

De plus, afin d'assurer une collaboration efficace entre les différents services municipaux et les autres paliers gouvernementaux, ainsi qu'un partage d'expertise sur les dossiers actuels et futurs, le Bureau de la résilience mettra en place trois nouveaux comités transversaux dans les domaines suivants :

- planification des méthodes, normes et règles de constructions résilientes et des infrastructures vertes;
- planification du rétablissement des commerces et des places d'affaires;
- adaptation des infrastructures essentielles aux changements climatiques.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Service de la mise en valeur du territoire, Service de l'environnement, Service du développement économique, Service de l'eau, Service des infrastructures, de la voirie et des transports, Bureau de la ville intelligente et numérique, Service de la diversité sociale et des sports) et autres partenaires externes.

Échéance : moyen terme

28 Développer des indicateurs de résilience

Afin de mesurer l'évolution de la résilience à Montréal, le Bureau de la résilience s'est donné comme mandat de développer des indicateurs de résilience. Ces indicateurs seront à deux niveaux : globaux pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal et spécifiques à chaque action de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente.

Les indicateurs seront en partie développés dans le cadre de l'index de résilience urbaine (CRI — City resilience index), un outil fourni par 100 Resilient Cities et Arup. Le CRI est un outil qui aide les villes du réseau à comprendre et à mesurer la résilience de manière systématique et applicable à l'échelle mondiale. Conçu comme une auto-évaluation, l'outil en ligne CRI génère un profil de résilience qui révèle les forces et les faiblesses spécifiques d'une ville, en créant une base pour planifier et mesurer les progrès futurs. Pour compléter le CRI, le Bureau de la résilience va :

- collecter des données statistiques requises pour le CRI;
- produire l'analyse des données et analyser les résultats;
- diffuser certains des indicateurs et des résultats dans le bilan de l'état de préparation de l'agglomération.

Dans un deuxième temps, afin d'assurer le suivi et de mesurer l'efficacité des actions de la Stratégie, des indicateurs de performance seront développés avec les partenaires concernés. Ce suivi et évaluation permettra de faire des ajustements lors de la révision du plan d'action.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience), 100 Resilient Cities, Arup et autres partenaires

Échéance : En cours

29 Accroître et partager la connaissance sur la résilience urbaine

Montréal s'engage à partager les apprentissages qu'elle a tirés du programme des 100 Resilient Cities, du développement de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente et de sa mise en œuvre. Afin de partager ces connaissances, le Bureau de la résilience s'impliquera activement dans les colloques, les congrès, les comités, les associations professionnelles et dans la rédaction d'articles. De plus, le Bureau de la résilience :

- participera aux activités de Cité-ID Living Lab Gouvernance de la résilience urbaine de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et à son comité avisé;
- maintiendra un lien avec les villes du réseau des 100 Resilient Cities, plus particulièrement avec les 3 villes canadiennes (Calgary, Vancouver et Toronto), afin d'assurer un partage efficace des nouvelles bonnes pratiques de résilience;
- participera au réseau des grandes villes canadiennes en préparation d'urgence.

Partenaires principaux : Calgary, Toronto, Vancouver, Halifax, Winnipeg, Edmonton, Regina, Ottawa, Saskatoon, École nationale d'administration publique.

Échéance : En cours

Montréal en action :

Rapport d'événement et de rétroaction —

Inondations 2017 :

Faire de Montréal une communauté résiliente aux inondations

La Direction de la sécurité civile et de la résilience de la Ville de Montréal a produit un rapport de recommandations qui résume les principales observations et leçons apprises lors de l'intervention du printemps 2017. Ce rapport fait suite à une séance de rétroaction tenue en juin 2017 et vise à rendre l'agglomération de Montréal plus résiliente face aux inondations en améliorant l'état de préparation des intervenants et en améliorant la connaissance du risque de la Ville.

Les principales recommandations émises dans le cadre de ce rapport visent les grands objectifs suivants :

- bonifier la connaissance des risques et des impacts potentiels afin de proposer la mise en place de mesures d'atténuation;
- améliorer l'état de préparation des différents intervenants en cas d'inondation;
- bonifier la coordination entre les intervenants;
- améliorer la communication effectuée auprès des sinistrés, des personnes vulnérables et de la population en général, par la révision du plan de communication et des outils associés aux inondations;
- bonifier le soutien offert aux employés de l'agglomération de Montréal par le développement de plans de relève des effectifs entre arrondissements/villes liées lors de mesures d'urgence;
- bonifier l'état de préparation des citoyens corporatifs de l'agglomération afin d'assurer un rétablissement optimal des commerces et places d'affaires.

OBJECTIF C

Instaurer une communication interactive entre les autorités et la population pour diffuser de l'information au quotidien et alerter les citoyens en situation d'urgence

À Montréal, des personnes en provenance de 120 pays et parlant près de 200 langues se côtoient au quotidien. Cette réalité illustre un des grands défis de la Ville de Montréal qu'est la communication au quotidien et en situation d'urgence avec ses citoyens. Les plateformes de communication sont de plus en plus diversifiées, les médias traditionnels tendent à disparaître et l'information circule très rapidement. Les citoyens s'attendent à recevoir de l'information instantanément, surtout lors d'un événement majeur. La Ville doit repenser sa stratégie de communication, moderniser et adapter les outils qu'elle utilise afin de répondre aux attentes des Montréalais au quotidien et en situation d'urgence.

En plus des outils et moyens de diffusion, la Ville doit revoir la teneur et le format des messages qu'elle diffuse pour la préparation des citoyens aux catastrophes. Ces messages semblent ne pas atteindre leur cible; ils ne sont souvent pas connus de la majorité des Montréalais ou ils sont mal compris. L'exemple le plus frappant est celui de la promotion de la trousse 72 h : ce message de prévention est utilisé par tous les ordres de gouvernement depuis plusieurs années, pourtant le pourcentage de Montréalais ayant connaissance de ce message et ayant préparé cette trousse reste encore très faible.

ACTIONS

30 Repenser les communications du risque s'adressant aux citoyens

LES MESSAGES DE SENSIBILISATION

Le Bureau de la résilience et le Centre de sécurité civile ont pour objectif de réviser les messages et outils de sensibilisation aux risques s'adressant aux citoyens afin de les conscientiser sur leur rôle et leur état de préparation requis. Dans ce contexte, le Bureau de la résilience s'est associé à l'Université de Montréal et au Ministère de la Sécurité publique afin d'accroître la portée de ce projet et des résultats.

Ce projet de recherche a deux objectifs principaux :

- définir une gamme d'outils de sensibilisation complémentaires et adaptés;
- développer une stratégie de diffusion des outils de sensibilisation.

Les grandes étapes de mise en œuvre du projet :

- établir un portrait de la perception des risques chez les citoyens à l'aide d'entrevues et de sondages en ligne;
- définir la palette d'outils de communication avec des groupes de discussion composés de citoyens et d'experts;
- produire une étude de faisabilité d'implantation des nouveaux outils de communication et développer la stratégie de diffusion.

LES MOYENS DE COMMUNICATION

Les nouvelles technologies de communication peuvent améliorer la diffusion des données sur les risques et des alertes lors de sinistres à la population. Elles doivent être mieux utilisées par les intervenants afin d'assurer le bon état de préparation des Montréalais. À la Ville de Montréal, de nouveaux outils sont en développement et en amélioration :

- service d'avis et d'alertes;
- portails des données ouvertes;
- service d'alerte à la communauté;
- sirènes d'alerte en cas de fuite toxique.

De plus, à partir d'avril 2018, en cas de danger imminent, les autorités fédérales et provinciales pourront diffuser à l'aide du système Québec en alerte, une alerte sonore qui retentira simultanément sur les téléphones cellulaires de toutes les personnes qui se trouvent dans un secteur choisi. Une bannière bilingue avec un message court apparaîtra alors sur l'écran de l'appareil et une vibration au rythme particulier sera déclenchée.

Le Centre de sécurité civile s'assurera d'un arrimage entre ses systèmes de communication et ceux des autres ordres de gouvernement afin d'alerter le plus rapidement et efficacement la population de Montréal.

Partenaires principaux : Ville de Montréal (Bureau de la résilience, Centre de sécurité civile, Services des communications), ministère de la Sécurité publique du Québec, Université de Montréal et autres partenaires.

Échéance : en cours

Montréal en action : affichage urbain des avis préventifs et des alertes en situation d'urgence

De plus en plus de bornes d'affichage numériques sont présentes sur le territoire montréalais. Ces outils technologiques peuvent jouer un rôle complémentaire aux outils traditionnels lors de situations d'urgence et permettre de rejoindre rapidement de nombreux Montréalais aux quatre coins de la ville. Une entente en ce sens est en développement entre le Centre de gestion de la mobilité urbaine et la Direction de la sécurité civile et de la résilience.

L'entreprise de télécommunications Bell Canada, un partenaire de longue date de la sécurité civile à Montréal, entreprend également un projet pilote dans ce domaine. L'entreprise projette de transformer et rajeunir ses anciennes cabines téléphoniques que l'on retrouve un peu partout sur le territoire. Dans le cadre de Montréal à pied, un projet de Faire Montréal, Bell propose de rajeunir son mobilier urbain en y intégrant le WiFi, une borne de recharge pour téléphone intelligent, une borne LTE, des caméras intégrées. De plus, l'entreprise entend offrir aux autorités de sécurité civile la possibilité de modifier les annonces sur ces écrans d'affichage afin d'y présenter des avis aux citoyens lors de situations d'urgence (ex. : tireur actif, alertes AMBER, avis d'ébullition d'eau, etc.). Un premier projet pilote est en cours sur l'Île-des-Sœurs.

MISE EN ŒUVRE



Pour contribuer à construire une communauté alerte et proactive ainsi qu'à mieux anticiper les défis sociaux, économiques et environnementaux et à s'y adapter collectivement, la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente est appuyée par un plan d'action concret. Ce plan est d'une portée de cinq ans et il est prévu d'effectuer un bilan de mi-parcours en 2020. Cette évaluation représentera l'occasion d'apporter des ajustements et des améliorations, au besoin.

Afin d'effectuer le bilan de mi-parcours ainsi que l'évaluation des actions, des indicateurs de suivi et d'évaluation seront développés suite au dépôt de la Stratégie. La collecte des données relatives à ces indicateurs sera effectuée par le Bureau de la résilience, en collaboration avec les partenaires de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente et les services et arrondissements de la Ville de Montréal.

Le réseau des 100 Resilient Cities soutiendra les travaux du Bureau de la résilience dans ce domaine via l'utilisation du *City Resilience Index* (CRI) développé par ARUP. Cet indice a été développé spécifiquement pour mesurer et évaluer sur une longue période de temps la résilience urbaine. Il offre une vision holistique de la ville qui est structurée par quatre grandes catégories, douze objectifs et 52 indicateurs. Le CRI n'a pas été développé dans le but de comparer les différentes villes du réseau des 100 Resilient Cities, mais il peut servir de base commune de mesure afin de faciliter l'échange des bonnes pratiques.

Un comité de suivi du plan d'action sera chargé d'observer sa mise en œuvre. Ce comité sera composé de représentants de la Ville ainsi que de parties prenantes montréalaises spécialisées dans le domaine de la résilience.



LISTE DES ORGANISATIONS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

100 Resilient Cities	Transition NDG
Administration portuaire de Montréal	Université Concordia
Aecom	Université de Montréal
Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)	Université du Québec à Montréal
Bell Canada	Urgences-santé
Brodeur Frenette	Ville de Calgary – Resilient Calgary
Centraide	Ville de Montréal-Est
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Ville de Toronto – Resilient Toronto
CIUSSS du centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	Ville de Vancouver – Resilient Vancouver
Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM)	Wood extreme weather forecasting
Consortium Kheops	Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Consortium Ouranos	Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Croix-Rouge canadienne	Arrondissement Le Plateau Mont-Royal
Direction de la santé publique de Montréal	Arrondissement Le Sud-Ouest
École des entrepreneurs de Montréal	Arrondissement de Montréal-Nord
École nationale d'administration publique	Arrondissement de Saint-Laurent
Energir (Gaz Métro)	Arrondissement de Verdun
Environnement et Changement climatique Canada	Bureau de la ville intelligente et numérique
Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
Hydro-Québec	Bureau du développement durable
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau – Division gestion durable de l'eau
Jeunesse au soleil	Direction des Transports – Division de l'exploitation du réseau artériel
Maison de l'innovation sociale	Service du développement économique
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec	Service de l'environnement
Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM)	Service de la diversité sociale et des sports
Polytechnique de Montréal	Service de la mise en valeur du territoire – Direction de l'urbanisme
RECO-Québec	Service de police de la Ville de Montréal
Réseau de transport métropolitain	Service de sécurité incendie de Montréal – Direction de la prévention et de la planification
Réseau intégré sur la cybersécurité (Serene Risc)	Service de sécurité incendie de Montréal – Direction de la sécurité civile et de la résilience
Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)	Service des affaires juridiques
Société de transport de Montréal	Service des communications
Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes	Service des technologies de l'information
Techno Montréal	

Le Bureau de la résilience de la Ville de Montréal remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente.





resilient.montreal.ca